



RAPPORT FINANCIER 2019

AU 31 DÉCEMBRE 2019

FINANCIAL REPORT 2019

AS OF DECEMBER 31st 2019

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENVEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- dans la note « Principes et méthodes comptables », paragraphes « Faits marquants de l'exercice » et « Capital » de l'annexe des comptes consolidés concernant l'augmentation de capital ;
- dans la note 20 « Evènements postérieurs à la période » de l'annexe des comptes consolidés concernant la marche des affaires de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- la note « Fonds commercial » page 7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note « Ecart d'acquisition » pages 13 et 14 et la note 2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition ;
- la note « Provisions pour dépréciation des stocks » page 10 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks ;
- la note « Immobilisations incorporelles » pages 7 et 8 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de recherche et développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 9 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux actionnaires appelés à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

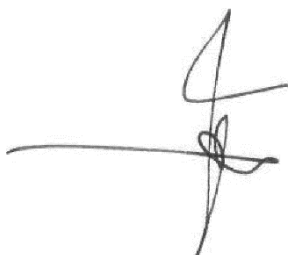
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Créteil, le 21 avril 2020

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

RAPPORT DE GESTION
RAPPORT DE GOUVERNANCE
RAPPORT SPECIAL

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



Projet
21/04/2020

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.848.790 euros
divisé en 1.641.465 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

RAPPORT DE GESTION COMPTES SOCIAUX ET GROUPE ENVEA 2019 A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqué ce jour en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Approbation des rapports du Conseil d'administration et des comptes afférents audit exercice. Quitus aux administrateurs.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions de l'article L.225-38 et de l'article L.225-42 du Code de commerce. Approbation du dit rapport.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et renouvellement d'un Commissaire aux comptes suppléant.
- Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société.

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions rachetées.
- Questions diverses.

I. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

1.1. Situation durant l'exercice écoulé.

1.1.1. Situation de la Société ENVEA France.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, notre Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 58.258.975 Euros, contre un chiffre d'affaires de 51.737.080 Euros pour l'exercice précédent.

Les **produits d'exploitation** représentent un montant de 60.986.036 Euros contre 53.348.917 Euros lors de l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** s'établissent à 49.991.040 Euros contre 46.242.284 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** s'établit à 10.994.996 Euros soit 18.87 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, contre un résultat d'exploitation de 7.106.633 Euros, soit 13.74 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice précédent.

Les **charges financières**, hors effets de change, représentent 120.564 Euros (0.21% du chiffre d'affaires) contre 194.842 Euros (0,37 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les effets de change sur les opérations financières ont un impact négatif de 31.490 Euros, les opérations financières en devises de la société restant à des niveaux faibles. Les intérêts liés aux emprunts s'élèvent à 113.450€ (soit 0.19% du chiffre d'affaires 2019).

Le **résultat financier** ressort en un produit de 1.702.980 Euros contre une charge de 85.282 Euros pour l'exercice précédent. La gestion de la trésorerie excédentaire de la Société a généré 66.063 Euros de produits financiers en 2019.

Le **résultat exceptionnel** est de (-)325.476 Euros contre (-) 43.318 Euros en 2019.

Après affectation des produits et charges financiers, des produits et charges exceptionnels, le **bénéfice net ressort à 9.543.252 Euros** contre un bénéfice net de 5.230.101 Euros pour l'exercice précédent.

En application des dispositions de l'article 39, 4 et 39, 5 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les montants comptabilisés concernant la taxe sur véhicules particuliers des sociétés et les amortissements excédentaires s'élèvent respectivement à 10.849 Euros et 77.406 Euros.

Conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 15 juin 2018, le Conseil d'Administration du 17 juin 2019 a arrêté la liste des bénéficiaires se voyant attribuer définitivement 24.935 actions gratuites selon le plan arrêté le 15 juin 2018 et a constaté la réalisation d'une augmentation du capital de 149.610 Euros, le capital social étant fixé à la somme de 9.735.510 Euros, divisé en 1.622.585 actions de 6 Euros chacune.

Conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 15 juin 2018, le Conseil d'Administration du 2 juillet 2019 a arrêté la liste des bénéficiaires se voyant attribuer définitivement 18.880 actions gratuites selon le plan arrêté le 1^{er} juillet 2018 et a constaté la réalisation d'une augmentation du capital de de 113.280 Euros, le capital social étant fixé à la somme de 9.848.790 Euros, divisé en 1.641.465 actions de 6 Euros chacune.

Conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 18 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société a adopté un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur 48.820 actions.

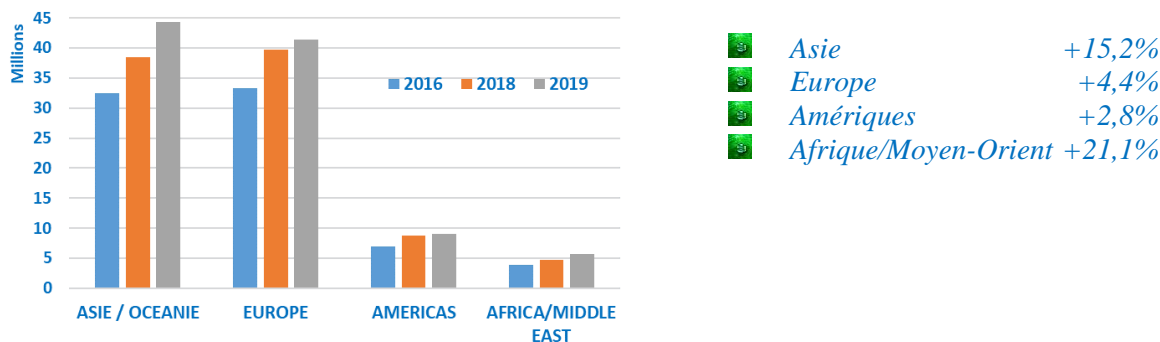
Lors de l'assemblée générale du 18 juin 2019, les actionnaires de la Société ont décidé de modifier la dénomination sociale, « envea » en « ENVEA ».

1.1.2. Situation du Groupe ENVEA.

	2017	2018	2019
REVENUE	80,4 M€	91,6 M€	100,4 M€
EBITDA	9,3 M€	14,0 M€	17,00
<i>% of revenue</i>	<i>11,5%</i>	<i>15,3%</i>	<i>16,9%</i>
EBIT	7,7 M€	11,9 M€	14,7 M€
<i>% of revenue</i>	<i>9,6%</i>	<i>13,0%</i>	<i>14,7%</i>
NET INCOME	5,3 M€	9,5 M€	10,5 M€
<i>% of revenue</i>	<i>6,6%</i>	<i>10,4%</i>	<i>10,5%</i>
CashFlow	6,7 M€	10,5 M€	12,4 M€
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</i>	<i>-3,3 M€</i>	<i>-2,0 M€</i>	<i>-1,0 M€</i>
Flux de trésorerie d'activité	3,2 M€	8,5 M€	11,5 M€
Flux de trésorerie d'investissements	-1,2 M€	-3,4 M€	-2,6 M€
Flux de trésorerie de financement	-3,0 M€	-0,2 M€	-4,1 M€
Variation de trésorerie	-1,0 M€	4,9 M€	4,8 M€
<i>Trésorerie nette</i>	<i>9,8 M€</i>	<i>14,8 M€</i>	<i>19,6 M€</i>

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019, font apparaître un **chiffre d'affaires de 100,4 millions** d'Euros soit une progression organique des activités est de 9,62% par rapport à 2018 (10,61% à taux de change constant).

L'ensemble des zones d'activité du Groupe bénéficie de cette croissance :



L'Asie représente 44,1% des ventes avec la poursuite du développement d'ENVEA en Chine (+16,7%), en Inde (+29%) et d'excellentes performances enregistrées en Corée du Sud (+77%) ou en Malaisie (+250%). Il faut noter au surplus que l'Inde a subi une situation de change défavorable sur l'exercice (Taux de change moyen 2018/2019 INR/€ -9,8%) obérant une partie de la croissance sur ce pays.

L'Europe se maintient à un niveau élevé avec 41,3% des revenus du Groupe. En particulier, l'Espagne progresse fortement (+57%) du fait d'une commande importante enregistrée sur l'exercice. De son côté, la France a repris sa croissance (+16,2%), en partie lié aux renouvellements d'équipements à l'Emission auprès de ses clients industriels.

Sur **les Amériques**, ce sont la Colombie (+435%) et le Canada (+113%) qui contribuent à l'augmentation des ventes alors que les Etats-Unis restent toujours en retrait sans perspective particulière à court terme.

L'Afrique/Moyen Orient a été tiré par une forte demande sur l'Egypte (+49,8%) mais aussi le Maroc (+202%) et un très bon niveau de commandes venant du Moyen-Orient.

Les ventes **hors France** ont représenté 81,4% des ventes ENVEA.

Les activités de services ont progressé de 8% (27,9% du CA), l'Inde poursuivant une croissance significative de ses activités (+20%).

Les trois métiers du Groupe se répartissent entre l'Air Ambiant (37%), les Emissions Industrielles (51%) et le Process (12%)

La marge brute recule de 1 point et s'explique essentiellement par une politique de prix du Groupe plus agressive sur l'Inde et la Chine, ayant ainsi soutenu la forte croissance sur ces pays. Le développement des activités services sur l'Inde compense en partie ces efforts tarifaires et assure une récurrence complémentaire des activités du Groupe.

La bonne maîtrise des **charges fixes** du Groupe (stable à 12,3% du chiffre d'affaires) et l'amélioration de la **productivité** (+2,7 points de la valeur ajoutée) font progresser **le résultat d'exploitation** à 14,7M€ (+23.5% par rapport à 2018) et 14,7% du CA.

Du fait d'une part de charges de dépréciation non récurrentes ayant impacté le filiale indienne et la société SWR, et d'autre part d'une charge d'impôt plus importante (consécutive, entre autres, à un recalcul des reports déficitaires sur la filiale US dû à la réforme fiscale de 2018), **le résultat net** ressort à 10,5M€ (+10,5% par rapport à 2018) et 10,5% du CA.

1.2.Situation de l'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

1.2.1 Situation de la société ENVEA France

	2018	2019
Endettement Net/Capitaux Propres	-4,5%	-7,5%
Endettement Net/Cash-Flow	-1 an	-1 an
Coût Moyen d'endettement	1,12%	1,12%

Le **Besoin en Fonds de Roulement** (net de dépréciation d'actif) de la société s'élevait au 31 décembre 2019 à 35,1M€ contre 33,9 M€ au 31 décembre 2018, conforme à la croissance de l'activité.

La moyenne du **crédit client** hors Groupe passe à 47j contre 69j en 2019, il est au total de 135j (- 43j) avec les filiales. **L'encours fournisseur** s'est lui encore réduit à 42 j contre 48j en 2019, la **valeur des stocks** représentait 91j de production en recul de 3j par rapport à 2018.

Les **capitaux propres** de 68,4M€, ainsi que le **Fonds de Roulement** de 48,1M€ permettent à la Société d'assurer pleinement sa croissance et son fonctionnement. Au surplus, les lignes de crédits court terme accordées par les banques de la Société permettraient d'accroître de plus de 10M€ les disponibilités supplémentaires.

La Société poursuit sa stratégie de croissance organique et externe en conservant comme objectif la pérennité de ses activités à long terme, mais aussi sa rentabilité. Les effectifs étaient de 236 personnes au 31/12/2019. La Société ne connaît pas de difficultés particulières de recrutement ou de compétences.

1.2.2. Situation du Groupe ENVEA

*En dehors de la société ENVEA France, les autres sociétés du Groupe ne supportent aucun endettement financier à moyen ou long terme (hors opération intra-Groupe), la situation financière nette d'ENVEA ressort à **-11,7M€** avec un gearing négatif (Endettement Net/Capitaux Propres) de **-15,6%**.*

*Le Besoin en Fonds de Roulement (net de dépréciation d'actif) du Groupe s'élevait au 31 décembre 2019 à **39,6 M€** (144j de CA) contre 38.6M€ (153j de CA) au 31 décembre 2018. Cette amélioration est due principalement à la réduction du poste client en Inde et dans une moindre mesure des stocks.*

La moyenne du crédit client est de 105j (-10j), l'encours fournisseurs se réduit passant de 66j en 2018 à 46j en 2019. Les stocks représentaient 80j (-4j) de production.

*Les capitaux propres de **74,9M€**, ainsi que le Fonds de Roulement de **59,2M€** permettent à ENVEA d'assurer pleinement sa croissance et son fonctionnement.*

L'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires, est conforme aux prévisions budgétaires établies et ont été actualisées en Mars 2020 pour tenir compte de la pandémie de COVID-19.

II. PRINCIPAUX RISQUES, INCERTITUDES ET DEVELOPPEMENTS

2.1. Développement commercial, risques de change et risques économiques

Présent sur de nombreuses zones, le Groupe travaille aujourd'hui dans 5 devises l'Euro, la Roupie indienne, le Yuan chinois, la Livre Sterling et le Dollar US.

En dehors des risques liés aux variations de change qui génèrent des aléas commerciaux (pression sur les prix) et/ou financiers (en particulier sur l'Inde où l'encours client en roupie est structurellement élevé), les risques géopolitiques restent les plus significatifs.

Le risque lié au Brexit s'est lui éloigné du fait de la clarification en cours de la situation même si perdurent de nombreuses inconnues.

***Le principal risque identifié à court terme** concerne la pandémie mondiale du COVID-19 qui perturbe l'ensemble des activités économiques mondial depuis mi-mars 2020. Les effets immédiats se sont ressentis sur la chaîne d'approvisionnement et sont en passe d'être résolus grâce à la mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité. Celui-ci a pour principal objectif d'assurer la continuité de service à nos clients et engage donc un certain nombre de process et de moyens pour y parvenir dans un environnement dégradé. Les mesures prises depuis le 18 mars ont donc permis de préserver l'outil de production, les activités de services et d'ajuster l'organisation pour assurer sa rentabilité.*

Les conséquences liées aux mesures de confinement et surtout de fermeture de l'économie (lockdown) comme en Inde ou en Italie ont provoqué un ralentissement de l'activité du Groupe, essentiellement depuis début Avril. A contrario, sur la Chine, qui sort de cette période, le Groupe connaît déjà un redémarrage presque normal de ses activités.

De ce fait, les prévisions budgétaires ont été réajustées et ne remettent pas en cause la pérennité de l'entreprise à court, moyen ou long terme.

L'incertitude de l'évolution de la pandémie, des mesures de sortie du confinement et du redémarrage de l'économie mondiale incitent malgré tout à la prudence et à l'actualisation régulière des prévisions budgétaires, du suivi des cashflows et de l'adaptation des structures sur l'ensemble des sociétés du Groupe.

2.2. Développements stratégiques et activités de R&D

*Le Groupe poursuit sa stratégie de développement organique et externe axée sur trois métiers que sont la mesure de la **qualité de l'air**, la mesure des **émissions industrielles** et les solutions d'optimisation des **process industriels**.*

La structuration de l'ensemble des entités autour d'un même nom « ENVEA », le renforcement des structures transversales du Groupe et la mise en place d'outils communs (ERP) sont en cours afin d'assurer un fonctionnement optimal et homogène d'ENVEA.

L'ERP a ainsi été déployé avec succès sur Mercury en 2019 et sur l'Italie et l'Inde depuis le début 2020. Le projet se poursuit pour un démarrage de la Chine et SWR en 2021 et se terminera en 2022 avec ENVEA UK et ENVEA Inc.

Le Groupe poursuit et renforce ses capacités de R&D afin de maintenir son leadership et de développer ses avantages concurrentiels. De nombreux projets novateurs sont attendus dans les prochains mois.

*Les dépenses en recherche et développement représentaient **5,9M€** en 2019 réparties sur la France, ENVEA UK, TDL, SWR et Mercury au travers d'une équipe de 65 chercheurs, docteurs et ingénieurs (8,6% des effectifs du Groupe).*

En dehors de risques identifiés, la Société n'envisage pas d'évolution négative de ses activités.

2.3. Utilisation des instruments financiers

La trésorerie excédentaire de la Société et de ses filiales amène celles-ci à placer les fonds disponibles uniquement sur des produits financiers de type SICAV, FCP ou comptes rémunérés.

2.4. Prévention des risques technologiques

Les sociétés du Groupe ont contracté les assurances nécessaires à la prise en charge des conséquences liées aux risques technologiques.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré la situation actuelle liée à la pandémie, le Groupe reste confiant sur ses perspectives à moyen et long terme. Les deux piliers que sont l'Asie et l'Europe poursuivent la mise en place de réglementations favorables aux activités d'ENVEA (à l'instar des mesures sur le mercure).

La crise mondiale liée au coronavirus et les prises de consciences qui en suivront, devraient encore renforcer les contraintes et les suivis sanitaires et donc environnementaux. D'une manière ou d'une autre, nos activités en profiteront.

Cela se fera aussi grâce à de nouvelles solutions et de nouveaux produits proposés par le Groupe, permettant de se démarquer de la concurrence et de répondre de manière innovante aux besoins des clients d'ENVEA. Le maintien des budgets et des équipes de R&D est de ce fait fondamental.

La structure financière saine et solide du Groupe lui permet d'afficher sa confiance, même dans l'environnement perturbé actuel. Elle lui permet au surplus de pouvoir répondre rapidement à des projets de croissances externes qui pourraient naître du fait de cette situation.

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe et dans le monde. Depuis cette date de nombreux autres pays ont également imposé des règles strictes, comme en Inde où le Groupe est très présent.

La volonté première de la direction de notre groupe et de l'ensemble de ses sociétés est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation.

Les Plans de Continuités d'Activité ont été enclenchés avec comme objectif d'assurer la pérennité des activités du Groupe et la continuité de service rendu aux clients.

L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ainsi que son évolution permanente ne nous permettent pas à ce stade de prévoir avec précision l'impact de cette situation sur la marche de nos affaires.

V. ACTIVITES DES FILIALES. SUCCURSALES

6.1. Italie : ENVEA spa

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.624 millions d'Euros faisant ressortir une perte de 713 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 68,6%
- Vente de services 31,4%

La filiale poursuit sa croissance avec +1,4% en 2019. Elle a déménagé en juillet 2019 dans de nouveaux locaux plus spacieux.

Les conséquences du COVID-19 devrait conduire à un faible recul de l'activité en 2020. Les effectifs progressent de 3 personnes pour atteindre 21 salariés.

6.2. USA : ENVEA Inc

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 6,3 millions d'U.S.\$ (5,6 millions d'Euros au cours moyen de 1.125 \$ pour 1€) faisant ressortir un bénéfice de 230.186 U.S \$ (205.620 Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 52,9%
- Vente de services 47,1%

Bien qu'en recul de 11,1%, la structure confirme sa capacité bénéficiaire. Malgré tout, les perspectives du marché US reste faible à moyen terme, on note par contre le développement significatif de l'activité process. Les impacts du COVID-19, ont amené à revoir à la baisse les prévisions 2020. L'effectif à fin 2019 était de 18 personnes (-1).

6.3. Inde : Environnement India

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.14 milliards d'INR (14,5 millions d'Euros au taux moyen de 78,85 INR pour 1€) soit +13,3% par rapport à 2018 faisant ressortir un profit de 14,6 millions d'INR (185.796 Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 67,5%
- Vente de services 32,5%

La filiale poursuit sa croissance, soutenue par une nouvelle réglementation (FGD – Flue Gas Desulfurization) et la mise en place d'un Clean Air Act par le gouvernement indien.

Déjà constaté sur les années précédentes, les ventes de services progressent, permettant de sécuriser la marge brute de la filiale. Sur l'exercice 2019, la roupie a connu une nouvelle baisse par rapport à l'Euro (-9.8%) et donc généré une pression concurrentielle supplémentaire sur un marché déjà difficile. Pour soutenir la filiale, les sociétés du Groupe, produisant les équipements à destination de ce marché, ont donc consenti des remises additionnelles.

Le développement accéléré de l'activité de services a conduit à un fort recrutement sur 2019 avec 105 nouveaux employés. La société employait 295 personnes à fin 2019 dont 80% de techniciens de service.

Le recouvrement des créances s'est fortement amélioré passant de 196j à 164j grâce à un suivi très rigoureux. Il reste malgré tout structurellement élevé dans un pays où le financement bancaire des entreprises est très limité et les mauvaises habitudes de paiement bien ancrées.

L'épidémie de COVID-19 et la fermeture imposée de toutes les activités économiques en Inde début avril 2020 ont conduit à la révision à la baisse des prévisions 2020 et ce malgré un niveau d'entrée de commandes toujours soutenu.

6.4. Chine : ENVEA China (via Environnement Hong Kong Ltd)

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 126,2 millions de CNY (16,3 millions € au taux moyen de 7,7339 CNY pour 1€) faisant ressortir un bénéfice de 10,3 millions de CNY (1,339 millions d'Euros)

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 95,4%
- Vente de services 4,6%

Premier marché du Groupe, la filiale confirme année après année son développement (+24.4% en 2019) et sa rentabilité sur un marché très concurrentiel. La structure reste légère et réactive avec 26 personnes (+1) et un turnover quasi nul.

L'épisode de COVID-19 a touché sévèrement la Chine, mais sans interrompre nos activités et sur un mois de Février traditionnellement faible du fait du Nouvel An chinois. La filiale a connu un ralentissement de quelques semaines et l'activité commerciale a déjà repris de façon quasi-normale.

Les prévisions 2020 ont malgré tout été revue à la baisse à l'instar des autres marchés, l'impact mondial sur l'économie de la Chine ne pouvant être anticipé à ce stade.

Environnement Hong-Kong Ltd n'a aucune activité propre.

6.5. Royaume-Uni : ENVEA UK Ltd et TDL Ltd

La société a généré un chiffre d'affaires de 11,6 millions de GBP (13,2 millions d'Euros à £1,14 pour 1€) en hausse de 7,6% faisant ressortir un profit de 407.588 GBP (474.968 Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 78,1%
- Vente de services 21,9%

La situation de la filiale reste forte en Chine et connaît un développement important sur l'Inde. L'Europe reste un marché solide avec plus de 50% des ventes, particulièrement en France avec +73% en 2019. Les ventes aux US sont restées stables.

L'épisode du Brexit étant presque derrière nous, la filiale n'anticipe pas de conséquences négatives liés à la finalisation des négociations. La société a déménagé dans de nouveaux locaux en Octobre 2019, plus adaptés aux besoins futurs de ses activités.

La filiale comptait 82 personnes (=) fin 2019.

L'épisode de COVID-19 a conduit à la révision à la baisse des prévisions 2020 d'ENVEA UK, même si à ce jour l'activité est faiblement impactée.

La société TDL a été mise en sommeil en 2018.

6.6. Allemagne : SWR Engineering Messtechnik GmbH et Mercury Instruments GmbH

A) La société SWR a généré un chiffre d'affaires de 6,9 millions d'Euros et un profit de 444.338 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 96,5%
- Vente de services 3,5%

SWR a connu un très fort développement sur la Chine en 2019 en doublant ses revenus, mais aussi sur l'Inde et la Corée du Sud. De la même façon, elle se développe fortement sur les US avec 138% de croissance. L'Asie et les Amériques ont représenté respectivement 39% et 11% des activités de SWR en 2019.

L'effectif de SWR était de 48 personnes (+6) au 31/12/2019.

B) La société Mercury a réalisé un chiffre d'affaires de 3,4 millions d'Euros et un profit de 346.846 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 37,2%
- Vente de services 62,8%

L'activité s'est développée particulièrement sur la France et l'Inde en 2019. La société a réalisé 25% de son chiffre d'affaires au travers du Groupe soit un doublement par rapport à 2018.

L'effectif de Mercury était de 22 personnes (+3) au 31/12/2019.

Les prévisions 2020 des deux sociétés allemandes ont été révisées à la baisse pour tenir compte de la pandémie de COVID-19

6.7. Succursales existantes.

La Société possède deux succursales, l'une ENVEA Deutschland basée en Allemagne à Francfort et l'autre Iséo en France à Bidart (64). Ces 2 succursales sont des établissements secondaires de la société ENVEA France et à ce titre sont intégrés dans les comptes de la Société. Au 1^{er} janvier 2020, la succursales ENVEA Deutschland est transféré au sein de Mercury Instrument GmbH qui devient à cette occasion ENVEA GmbH. Il n'y a pas d'autres succursales sur le Groupe.

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

Concernant ENVEA France :

a) en ce qui concerne le mode de présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, les comptes ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

b) la Société a pour filiales et sociétés contrôlées les sociétés suivantes au 31 décembre 2019 :

- ENVEA spa	100%
- ENVEA Inc.	100%
- Environnement Hong Kong Ltd	100%
<i>(Holding sans activité, Mère à 100% d'Environnement SA China)</i>	
- Environnement India Pvt Ltd	100%
- ENVEA UK Ltd	100 %
- SWR Engineering Messtechnik GmbH	100 %
- Mercury Instruments GmbH	100 %

Etant rappelé que la société TDL Sensors Ltd est détenue à 100% par la société ENVEA UK Ltd

c) en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, ont été distribués les dividendes suivants tous éligibles à l'abattement :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 : un dividende de 957.005 Euros, soit 0,60 Euro par action ; pour les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales en France, ce dividende étant éligible à l'abattement de 40 % (soit 0,24 € par action) conformément aux dispositions de l'article 158.3,2° du Code Général des Impôts.

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 : un dividende de 1.035.917 Euros, soit 0,65 Euro par action ; en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ont été soumises au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % a été applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option a dû être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème progressif, cette option a ouvert droit à abattement de 40% (soit 0,26 €) prévue à l'article 158, 2, 2° du Code Général des Impôts.

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 : un dividende de 1.310.442,40 Euros, soit 0,80 Euro par action ; en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ont été soumises au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % a été applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option a dû être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème progressif, cette option a ouvert droit à abattement de 40% (soit 0,36 €) prévue à l'article 158, 2, 2° du Code Général des Impôts.

d) en application de l'article L.225-39 du Code de commerce, la liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

e) en application de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

- *Monsieur François Gourdon détient au 31 décembre 2019, une participation supérieure au cinquième du capital de la Société et au quart des droits de vote.*

- *Monsieur Christophe Chevillon détient au 31 décembre 2019, une participation supérieure au vingtième des droits de vote de la Société.*

f) en application de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2019, les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (membres du Conseil d'administration, hauts responsables, personnes étroitement liées) ont réalisé les opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange de titres de la Société suivants :

DANIEL MOULENE, Administrateur

Cession 1517 actions

STEPHANE KEMPENAR, Directeur Financier

Cession 5000 actions

g) en application des dispositions de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a pas durant l'exercice 2019 effectué de prises de participation ou de contrôles.

h) Prêts interentreprises (article L 511-6, 3 bis du Code Monétaire et Financier).

- Néant -

VIII. AFFECTATION DES RESULTATS D'ENVEA

Les comptes sociaux de l'exercice 2019 se soldent par :

Un bénéfice social qui s'élève à	9.543.252 €
Compte tenu de la dotation à la réserve légale de	15.865 €
Compte tenu du report à nouveau bénéficiaire de	42.736.239 €
Le bénéfice distribuable s'établit à	52.263.626 €

Nous vous proposons d'affecter la somme de 15.865€ à la réserve légale, celle-ci étant alors intégralement constituée, de verser un dividende annuel unitaire de **0,95€ par action**, et d'affecter le solde en report à nouveau.

Ce dividende sera détachable **le 4 juillet 2019** et payable à compter **du 9 juillet 2019** aux titulaires des actions nominatives ou à leurs représentants qualifiés, par chèque ou virement. Les actions qui seraient détenues par la Société elle-même à la date de détachement n'auront pas droit au dividende.

Il est rappelé en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème progressif, cette option ouvrira droit à abattement de 40% prévue à l'article 158, 2, 2° du Code Général des Impôts.

Il est également rappelé que, conformément à l'article 119 *bis* du Code général des impôts, le dividende distribué à des actionnaires fiscalement non domiciliés en France est soumis à une retenue à la source à un taux déterminé selon le pays de domiciliation fiscale de l'actionnaire.

IX. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de Commerce nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2019,

- la Société a acquis 22.798 actions (1.39% du capital), au prix moyen de 75.69 € par action (frais de négociation : *néant*) et a cédé 22.306 actions (1.38% du capital), au prix moyen de 74.89 € par action (frais de négociation : *néant*) pour être utilisées afin de favoriser la liquidité des titres de la Société.

- au 31 décembre 2019, ENVEA possède 3379 titres (0,21% du capital) dont 1139 au titre du contrat de liquidité et 2240 en actions propres.

X. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DETENUES PAR LES SALARIES DE LA SOCIETE.

Il est indiqué, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce qu'au 31 décembre 2019, la Société compte 466 actionnaires salariés de la Société et des sociétés liées et retraités.

Le nombre d'actions de la Société détenues par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise s'élevait à 11.306 actions. Ces 11.306 actions représentent 0.69% du capital social.

Le nombre d'actions de la Société attribuées gratuitement et définitivement (sous période de conservation), aux salariés de la Société et des sociétés liées s'élevait à 43.815 actions. Ces 43.815 actions représentent 2,67 % du capital social.

XI. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT.

En application des articles L.441-6-1, D.441-4 et A 441-2 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous :

(Hors Créances et Dettes des Filiales)	Art. D.441 I. 1) factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Art. D.441 I. 2) factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	(A) Tranche de Retard de paiement	0 jours	1 à 30j	31 à 60j	61 à 90j	91j et plus	Total (1j et plus)	0 jours	1 à 30j	31 à 60j	61 à 90j	91j et plus	Total (1j et plus)	
Nombre de factures concernées	685						2831	839						519
Montant total des factures concernées (TTC)	1 463 083	1 695 973	57 613	-9 213	-124 531	1 619 842	5 217 947	1 584 230	162 344	432 771	379 273	2 558 617		
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	5%	6%	0%	0%	0%	6%								
Pourcentage du Chiffre d'Affaires de l'exercice (TTC)							9%	3%	0%	1%	1%	4%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures														

Du fait de procédures spécifiques de règlement, internes au Groupe, les Filiales sont exclues de l'analyse

XII. RENOUELEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT.

Les mandats de la société AP Etlin sarl et de la société Caselli et Associés en leur qualité respective de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant, viennent à expiration à l'issue de l'assemblée.

Nous vous proposons de renouveler en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la société AP Etlin sarl, représentée par son Gérant, Monsieur Alain-Philippe Etlin, pour une durée de six exercices, prenant fin lors de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Le Commissaire aux comptes titulaire étant ni une personne physique, ni une société unipersonnelle, en application des dispositions de l'article L 823-1 du Code de Commerce, il n'y a pas lieu de désigner un commissaire aux comptes suppléant.

XIII. RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCEDER AU RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2019 avait décidé de reconduire le programme de rachat d'actions en vigueur dans la Société, permettant de favoriser la liquidité des titres de la société.

Nous vous demandons de reconduire à nouveau ce programme et ses modalités.

Il vous est en conséquence demandé d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société (maximum autorisé), soit un maximum de 164.146 actions.

Cette autorisation pourra être utilisée aux fins de :

- favoriser la liquidité des titres de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité,
- disposer d'actions pour faire face aux obligations des plans de stock option et d'attribution d'actions gratuites en cours,
- disposer d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe,

L'acquisition et la cession de ces actions pourront être effectuées, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens y compris par transfert de blocs, par l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 130 Euros par action, représentant un montant maximal d'achat de 21.339.045 Euros.

Cette autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois.

XIV. AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION DES ACTIONS RACHETEES.

Dans le cadre des dispositions définies par l'article L. 225-209 du Code de Commerce, nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société existant à la date de l'opération, par période de 24 mois, tout ou partie des actions que la Société détient et qu'elle pourrait détenir, de réduire corrélativement le capital social et imputer la différence entre la valeur d'achat des titre annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris sur la réserve légale.

Nous vous demandons également de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour réaliser la présente autorisation, constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en conséquence les statuts, effectuer toutes formalités, remplir toutes déclarations, et faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

Cette autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

Rapport sur le gouvernement d'entreprise.

1° Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

1. Monsieur François GOURDON

- Administrateur de la société **ENVEA Inc.**, dont le siège social est à GENEVA – 60134 ILLINOIS – USA – 23-26, Kanneville Court
- Administrateur de la société **ENVEA S.p.A.**, dont le siège social est Via Dei Lavoratori n°8, 20843 VERANO BRIANZA (MB), Italie
- Gérant de la **SCI DU BOIS PRIEUR**, société civile immobilière au capital de 4.573,47€ dont le siège social est à Poissy 78300 – 111 boulevard Robespierre, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 412 325 094
- Gérant de la **SCI PRINCESSE**, société civile immobilière au capital de 15 244,90€, dont le siège social est à Poissy (78300) – 111 Boulevard Robespierre, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 341 910 032
- Administrateur de la société **ENVEA UK Ltd**, dont le siège social est situé Clearview Building, 60 Edison Road, St. Ives, Cambs, United Kingdom, PE27 3GH

2. Madame Evelyne GOURDON

- Néant

3. Monsieur Daniel MOULENE

- Gérant de la société MOULENE S.A.R.L, au capital de 10 000€ dont le siège est à Villennes sur Seine, 388 avenue des Bigochets.
- Président de la SAS LUMENEO Lab dont le siège social est à Villennes sur Seine, 342 avenue des Bigochets
- Gérant de la SCI de la Mer, Société Civile Immobilière, dont le siège social est à Villennes sur seine, 388 avenue des Bigochets, immatriculée au RCS de Versailles sous le N° 503665317

4. Monsieur Christophe CHEVILLION

- Président de la société ENVEA Inc, dont le siège social est à GENEVA – 60134 ILLINOIS – USA – 23-26, Kanneville Court
- Administrateur de la société ENVEA China Ltd, dont le siège social est à Pékin – #1203, SECTION B, GOLDBER PLAZA - N° 10 HUAYUAN DONGLU - HAIDIAN DISTRICT - BEIJING, CN 100191
- Administrateur de la société ENVEA India, dont le siège social est à Navi Mumbai, 400 705 C - 387, TTC Industrial Area, Pawane M.I.D.C., Pfizer Road, Turbhe
- Administrateur de la société ENVIRONNEMENT HONG KONG LIMITED, dont le siège social est à Hong Kong, Room 2701, 27/F, Tesbury Centre, 28 Queen's Road East, Wanchai, Hong Kong
- Administrateur de la société ENVEA S.p.A, dont le siège social est Via Dei Lavoratori n°8, 20843 VERANO BRIANZA (MB), Italie
- Administrateur de la société ENVEA UK Ltd, dont le siège social est situé Rose and Crown Road, Swavesey, Cambridge CB24 4RB, United Kingdom
- Administrateur de la société TDL Sensors Limited, dont le siège social est situé 48 Grafton Street, Manchester, United Kingdom, M13 9XX
- Administrateur de la société ENVEA SWR Engineering dont le siège social est situé Gutedelstraße 31, 79418 Schliengen, Germany
- Administrateur de la société ENVEA MI dont le siège social est situé Liebigstrasse. 5, 85757, Karlsfeld, Germany
-

5. Monsieur Claudio LEPORE

- Administrateur de la société ENVEA S.p.A, dont le siège social est Via Dei Lavoratori n°8, 20843 VERANO BRIANZA (MB), Italie

2° Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- NEANT -

3° Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

DATE DE L'AG	OBJET DE LA DELEGATION
15/06/18 (huitième résolution)	149.610 € (1,5% du capital) soit 24.935 actions pour une durée de 26 mois, pour faire face à l'attribution gratuite d'actions, intégralement utilisée au cours de l'exercice 2019
15/06/18 (dixième résolution)	143.784 € (1,5% du capital) soit 23.964 actions pour une durée de 26 mois, pour faire face à l'attribution gratuite d'actions, utilisée à hauteur de 18.880 actions soit 113.280 € au cours de l'exercice 2019
18/06/19 (onzième résolution)	479.292 € (4,8% du capital) soit 79.882 actions pour une durée de 26 mois pour faire face à l'attribution gratuite d'actions, non encore utilisée au cours de l'exercice 2019

4° Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 :

Nous vous informons que la direction générale de la société est exercée par le Directeur Général.

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

RAPPORT SPECIAL (Article L. 225-184 alinéa 1)

Informations communiquées en application des articles L.225-177 à L.225-186 (Stock-option)

I. Options de souscription et d'achat consenties au cours de l'exercice 2019 par la Société, les sociétés liées ou les sociétés contrôlées par la Société aux mandataires sociaux et à chacun des dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.

Néant

II. Opérations réalisées au cours de l'exercice

- durant l'exercice 2019, ont été achetées ou souscrites par les mandataires sociaux de la Société :

Néant

- durant l'exercice 2019, ont été achetées ou souscrites par chacun des dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé,

Néant

Le Conseil d'administration

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

RAPPORT SPECIAL

(Article L. 225-197-4)

Informations communiquées en application des articles L.225-197-1 à L.225-197-3

(Attribution gratuite d'actions)

I. Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2019, la Société a arrêté, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 18 juin 2019, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur 48.820 actions selon décision du Conseil d'Administration du 21 octobre 2019

1) Ont été attribuées aux mandataires sociaux :

- Monsieur Christophe Chevillion : 15.000 actions

Il est précisé qu'en ce qu'en application de l'article L. 225-197-1, II du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a fixé à 7.500 (soit 50% des actions attribuées), le nombre d'actions que Monsieur Christophe Chevillion, Directeur Général, devra conserver au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions.

2) Ont été attribuées à chacun des dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé :

- Monsieur Stéphane Kempenar	7.500 actions
- Monsieur Serge Aflalo	1.000 actions
- Monsieur Rony Akiki	1.000 actions
- Monsieur Christophe Lamy	1.000 actions
- Monsieur Emmanuel Parmentier	1.000 actions
- Monsieur Thierry Tonnelier	1.000 actions
- Monsieur Malek Hattar	1.000 actions
- Monsieur Jürgen Reinmann	1.000 actions
- Monsieur Claudio Lepore	1.000 actions
- Monsieur Xidong Yang	1.000 actions
- Monsieur Christophe Shelley	1.000 actions

Il est précisé que l'attribution des actions aux bénéficiaires ne sera définitive qu'à l'expiration d'une période d'acquisition d'un an.

II. Au cours de l'exercice ont été attribuées définitivement

- 24.935 actions gratuites au titre du plan arrêté le 15 juin 2019 par le Conseil d'Administration conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2019

-Au mandataire social :

- Monsieur Christophe Chevillion : 14.535 actions

Il est précisé qu'en application de l'article L. 225-197-1, II du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a fixé à 7.300 (soit plus de 50% des actions attribuées), le nombre d'actions que Monsieur Christophe Chevillion, Directeur Général, devra conserver au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions.

- A chacun des dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé :

- Monsieur Stéphane Kempenar	2.000 actions
- Monsieur Serge Aflalo	1.000 actions
- Monsieur Rony Akiki	1.000 actions
- Monsieur Christophe Lamy	1.000 actions
- Monsieur Emmanuel Parmentier	1.000 actions
- Monsieur Thierry Tonnelier	1.000 actions
- Monsieur Malek Hattar	160 actions
- Monsieur Robert Holsworth	160 actions
- Madame Brigitte Inderst	160 actions
- Monsieur Prasad Krishnamurthy	160 actions
- Monsieur Claudio Lepore	160 actions
- Monsieur Jacques Mediavilla	160 actions
- Monsieur Emst Reich	160 actions
- Monsieur Jürgen Reinmann	160 actions
- Monsieur Narendra Arvind Sardesai	160 actions
- Monsieur Alfred Sauer	160 actions
- Monsieur Ralph Schmedt	160 actions
- Monsieur Christopher Shelley	160 actions
- Monsieur Xidong Yang	160 actions

- 18.880 actions gratuites au titre du plan arrêté le 1^{er} juillet 2019 par le Conseil d'Administration conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2019

-Au mandataire social :

- Monsieur Christophe Chevillion : 40 actions

Il est précisé qu'en application de l'article L. 225-197-1, II du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a fixé à 20 (soit 50% des actions attribuées), le nombre d'actions que Monsieur Christophe Chevillion, Directeur Général, devra conserver au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions.

- Tous les bénéficiaires ont bénéficié de l'attribution du même nombre d'actions soit 40 actions.

ENVEA SA
RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Nature des indications</i>	<i>Exercices Concernés</i>	2015	2016	2017	2018	2019
Capital en fin d'exercice						
Capital social		9 585 900	9 585 900	9 585 900	9 585 900	9 848 790
Nombre d'actions Ordinaires Existantes		1 597 650	1 597 650	1 597 650	1 597 650	1 641 465
Nombre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes						
Nombre maximal d'actions futures à créer						
Par conversion d'obligations						
Par exercice de droit de souscription						
Opérations et Résultats de l'exercice						
Chiffre d'Affaires Hors Taxes		43 943 709	44 312 567	47 055 451	51 737 080	58 258 975
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions		7 942 604	7 498 445	9 356 016	9 732 639	13 198 988
Impôts sur les bénéfices		1 540 634	954 957	1 076 600	1 437 303	2 352 235
Participation des Salariés due au titre de l'exercice		393 431	212 405	242 348	310 617	477 012
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions		5 183 236	5 181 019	7 308 371	5 230 101	9 543 252
Résultat distribué		869 826	876 360	957 005	1 035 917	1 310 780
Résultat par action						
Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		3,76	3,96	5,03	5,00	6,32
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions		3,24	3,24	4,57	3,27	5,81
Dividende attribué à chaque action		0,55	0,55	0,60	0,65	0,80
Personnel						
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice		223	213	212	227	229
Montant de la masse salariale de l'exercice		10 263 382	10 881 224	11 415 029	12 057 981	12 269 901
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvre sociales, etc.)		4 749 477	4 838 138	4 926 698	5 477 548	6 026 816

COMPTES CONSOLIDÉS ENVEA
ET ANNEXES

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDÉ	2
COMPTE DE RÉSULTAT	3
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	4
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	14
AU 31 DECEMBRE 2019	14
NOTE 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	15
NOTE 2. ÉCARTS D'ACQUISITION	15
NOTE 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	16
NOTE 4. SYNTHÈSE IMMOBILISATIONS	17
NOTE 5. STOCKS	17
NOTE 6. CRÉANCES	18
NOTE 7. DETTES FINANCIÈRES	18
NOTE 8. DETTES D'EXPLOITATION	19
NOTE 9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19
NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER	20
NOTE 11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	20
NOTE 12. FISCALITÉ DIFFÉRÉE	21
NOTE 13. PERSONNEL	21
NOTE 14. ANALYSE SECTORIELLE	22
NOTE 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	23
NOTE 16. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	23
NOTE 17. PARTIES LIÉES	23
NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN	24
NOTE 19. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	24
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE	25

BILAN CONSOLIDÉ

En Kilo Euros

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	2	8 177	8 177
Immobilisations incorporelles	3/4	9 283	9 642
Immobilisations corporelles	3/4	6 388	5 213
Immobilisations financières	3/4	846	995
Actif immobilisé		24 694	24 027
Stocks	5	22 122	20 936
Clients et comptes rattachés	6	34 311	33 992
Autres créances et comptes de régularisation	6	3 758	5 355
Trésorerie et équivalents	TFT	19 614	14 784
Actif circulant		79 805	75 068
Total de l'actif		104 499	99 094

PASSIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Capital		9 849	9 586
Primes		3 959	4 222
Réserves consolidés		51 327	43 104
Ecart de conversion		-687	-960
Résultat part du groupe		10 472	9 496
Capitaux propres	1	74 920	65 448
Actions propres		-105	-77
Intérêts minoritaires			
Provisions pour risques et charges	9	2 034	1 845
Emprunts et dettes financières	7	7 928	10 640
Fournisseurs et comptes rattachés	8	8 233	9 279
Autres dettes et comptes de régularisation	8	11 488	11 959
Total du passif		104 499	99 094

COMPTE DE RÉSULTAT

En Kilo Euros

	Note	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	14	100 406	91 592
Production stockée, immobilisée		726	-568
Subventions d'exploitation		27	7
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		2 489	2 234
Autres produits		715	700
Achats & variations de stocks		-32 210	-27 668
Charges de personnel	13	-33 618	-31 237
Autres charges d'exploitation		-18 000	-17 885
Impôts et taxes		-1 086	-1 065
Dotations aux amortissements et aux provisions		-4 756	-4 211
Résultat d'exploitation		14 693	11 899
Charges et produits financiers	10	-20	265
Résultat courant des entreprises intégrées		14 673	12 164
Charges et produits exceptionnels	11	-797	-280
Impôts sur les résultats	12	-3 404	-2 388
Résultat net des entreprises intégrées		10 472	9 496
Résultat net de l'ensemble consolidé		10 472	9 496
Résultat net (Part du groupe)		10 472	9 496
Résultat par action (en euros)		6,38	5,95
Résultat dilué par action (en euros)		6,38	5,95

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En Kilo Euros

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net des sociétés intégrées	10 472	9 496
- Amortissements et provisions (1)	2 040	941
- Variation des impôts différés	-318	188
- Plus-values de cession d'actif	269	-50
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	12 463	10 575
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-994	-1 992
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 469	8 583
- Acquisitions d'immobilisations	-2 574	-1 113
- Cessions d'immobilisations	16	71
- Variation des immobilisations financières	-53	159
- Incidence des variations de périmètre (3)		-2 503
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 612	-3 386
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 310	-1 036
- Emissions d'emprunts	110	3 581
- Remboursements emprunts	-2 927	-2 759
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 127	-213
Variation de la trésorerie	4 830	4 943
Trésorerie d'ouverture	14 784	9 841
Trésorerie de clôture	19 614	14 784
- Incidence des variations de change	100	-41
<p>(1) hors provisions sur actif circulant (2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité (3) Prix d'achat des titres augmenté de la trésorerie acquise</p>		
Analyse de la trésorerie de clôture		
Valeurs mobilières de placement	7 313	5 322
Disponibilités	12 301	9 463
Trésorerie nette	19 614	14 784

Précisions :

Les augmentations d'immobilisations issues du retraitement des contrats en crédit-bail sont exclues du poste d'acquisition d'immobilisations car elles sont sans effet sur la trésorerie.

Un détail de ces acquisitions est présenté en note 3.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC n° 99-02 sur les comptes consolidés.

Sauf indication particulière, les données financières fournies sont exprimées en milliers d'euros.

● **Faits marquants de l'exercice**

Aucun événement ni fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Il convient toutefois de noter qu'à la suite des distributions d'AGA décidées en 2018, Envea a réalisé en 2019 une augmentation de capital par incorporation de réserves, ayant procédé à la création de 43 815 nouvelles actions portant le capital à 9 848 790 €.

● **Date de clôture des comptes**

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année, sauf les filiales indiennes clôturant au 31 mars mais établissant une situation au 31 décembre.

● **Capital**

Mouvements de l'exercice

Au 31 décembre 2019, le capital est composé de 1.641.465 actions de 6 euros de valeur nominale.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	1 597 650	9 585 900
Augmentation de capital	43 815	262 890
Position fin de l'exercice	1 641 465	9 848 790

Plan d'attribution d'actions gratuites

L'assemblée générale du 15 juin 2018 a décidé l'ouverture d'un plan d'actions gratuites à l'ensemble du personnel du groupe pour 18 880 titres, ainsi qu'un plan ouvert aux cadres dirigeants pour 24 935 titres. L'attribution est devenue effective en Juillet 2019 ; la société a procédé alors à une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission.

L'assemblée Générale du 19 juin 2019 a autorisé l'ouverture d'un nouveau plan d'actions gratuites dans la limite de 5 % du capital social. Le conseil d'Administration du 21 Octobre 2019 a ouvert un plan pour 48 820 actions.

La société a constitué au 31 décembre une provision à hauteur de 662 154 € pour le forfait social lié à cette attribution aux salariés en France. La provision a été calculée sur 36 020 actions attribuables aux salariés présents à la clôture sur la base d'un cours moyen de 92 € constaté sur la moyenne des 20

derniers jours du mois de décembre 2019.

La société bénéficiera lors de l'attribution effective d'une réduction de la base de l'impôt société à hauteur de la valeur à l'attribution. Cette réduction s'appliquera ainsi à la clôture au 31 décembre 2020.

Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à des avances conditionnées qui font l'objet d'un remboursement dans les conditions prévues au moment de leur attribution.

● Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles :

Fonds commercial

Les fonds de commerce exploités ont été acquis pour 7.622 €, et reçus en apport pour 2.164.776 €. Ces fonds ne sont pas dépréciés car ils font partie intégrante du fonds de commerce actuel de la société.

En 2007, Environnement SA a repris une activité exploitée à Francfort (Allemagne) et un établissement à Bidart (64).

Précédent exploitant	Date d'effet	Valeur de rachat
Becker	01/01/2007	438 000
Iseo (groupe Vinci)	01/10/2007	855 000

Ces fonds, acquis en 2007, ne sont pas dépréciés, aucune modification substantielle n'ayant été constatée au 31 décembre dans l'activité des sites repris.

Environnement SA acquis à effet du 1 juillet 2012 un fonds de commerce auprès de la société OTI Industrie pour une valeur de 619 282 € ; les frais d'enregistrement ont été activés pour 27 810 €. L'activité est assurée à Cournon d'Auvergne (63).

Nous appliquons la présomption de durée non limitée des fonds commerciaux. Un test de dépréciation annuel est réalisé selon la méthode DCF.

Le cabinet Ricol Lasteyrie a apprécié dans son rapport en date du 14 avril 2015 sur « L'allocation du prix d'acquisition des titres PCME Ltd » que la marque avait une valeur comprise entre K£2.046 et K£3.848 en fonction du WACC (weighted average cost of capital ou coût moyen pondéré du capital), compris entre 7.8% et 9.8% et du taux de redevance compris entre 2.5% et 3.5%

Le taux de redevance retenu en conformité avec les normes sectorielles du groupe est de 3%. Les valeurs de Marque et technologie en ressortent ainsi respectivement à K£2.814 et K£1.435

Le groupe a retenu les valeurs suivantes :

- Marque : K£ 2.800
- Technologie : K£ 1.420

Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	Linéaire	5 à 7 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Ce poste est constitué de constructions, de mobiliers, de matériels de bureau et informatiques et de matériels de transport.

Ces biens sont amortis, selon un mode linéaire ou dégressif et selon leur nature. Les durées d'utilité appliquées en 2019 sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Durées d'amortissement	Mode
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire
Installations et agencements des constructions	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel industriel	L 1 à 17 ans / D 8 ans	Linéaire / Dégressif
Agencements fixes, installations générales	L 8 à 9 ans / D 8 à 10 ans	Linéaire / Dégressif
Parc de prêt	4 à 8 ans	Linéaire
Matériel de transports	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire / Dégressif
Mobilier de bureau	4 à 10 ans	Linéaire

Il est précisé que le Groupe avait appliqué au 1^{er} janvier 2005 les dispositions prévues par le règlement CRC 2004-06 (comptabilisation par composants et dépréciation des actifs). Il a été opté pour la méthode prospective.

Le détail des durées d'amortissement retenues pour les constructions est le suivant :

<i>Terrassement VRD (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Maçonnerie Béton Armé (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Dallage</i>	<i>20 ans</i>
<i>Charpente</i>	<i>50 ans</i>
<i>Étanchéité</i>	<i>15 ans</i>
<i>Bardage (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Serrurerie</i>	<i>25 ans</i>
<i>Menuiseries intérieures et Extérieures</i>	<i>15 ans</i>
<i>Electricité/Plomberie</i>	<i>20 ans</i>
<i>Revêtements de Sols</i>	<i>10 ans</i>
<i>Peinture</i>	<i>10 ans</i>
<i>Cloisons/Faux Plafonds/Plâtrerie</i>	<i>20 ans</i>
<i>Ascenseurs</i>	<i>15 ans</i>
<i>Chauffage</i>	<i>15 ans</i>

Immobilisations en location financement :

Le groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02 pour le traitement des contrats de location financement. Les biens financés par ce type de contrat sont inscrits à l'actif du bilan avec pour contrepartie un emprunt au passif.

Contrat de liquidité

Le groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à une société de bourse. L'apport initial s'élève à 250 000€. Il se décompose de la manière suivante au 31/12/2019 :

Type	Montant en €
Espèces	77 147
Placements VMP	0
Actions propres (1 139 actions)	104 580
Total	181 727

Dépréciation sur immobilisations financières

- Sur titres immobilisés : Néant
- Sur autres immobilisations financières : 29 312 €. Les dépôts de garantie sur opérations d'une ancienneté supérieure à 2 ans sont dépréciés, sauf s'il est justifié qu'ils soient maintenus pour des affaires en cours de réalisation (en particulier pour des opérations à l'étranger).

Titres de participation

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts nets d'impôts directement imputables à l'acquisition et des ajustements de prix futurs mesurés

de façon fiable et dont le versement est probable.

● Titres de participation non consolidés & valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

● Stocks, en-cours, produits finis, affaires « Global Service Évolutif »

Valorisation des encours et travaux en cours

Le stock de produits et travaux en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande.

Stocks de produits achetés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au prix d'achat moyen pondéré hors TVA.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, majorés des frais d'approche.

Provisions pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les règles appliquées sont les suivantes :

<i>Absence de rotation depuis plus de 1 an</i>	30 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 2 ans</i>	60 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 3 ans</i>	90 %

● Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances dont l'antériorité est supérieure à 12 mois à la date de clôture font l'objet d'une provision de 50% de leur montant HT. Celles dont l'antériorité est supérieure à 24 mois, sont provisionnées à hauteur de 90%, puis à 100% au-delà de 36 mois. Cette provision est ajustée pour les risques spécifiques.

● Ecart de conversion

En matière de comptabilisation des écarts de conversion, le groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC n° 99-02

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le règlement ANC n°2015-05 prévoit que les écarts de conversion actifs et passifs sont enregistrés en fonction de leur nature, soit en résultat d'exploitation soit en résultat financier.

● Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change au 31 décembre. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours de change moyens annuels. La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

Les cours utilisés au 31 décembre 2019 pour les filiales étrangères sont les suivants (contre valeur en euros) :

Devise	Cours de clôture 31/12/2019	Cours moyen 2019
CNY	7,8205	7,7339
HKD	8,7473	8,7724
INR	80,187	78,8501
USD	1,1234	1,1196
GBP	0,8508	0,8773

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion, après déduction, s'il y a lieu, de l'effet fiscal y afférent, est comprise en écarts de conversion dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidités.

● Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable.

Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

● Social

Engagements de retraite

En matière d'engagements de retraite, le Groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02. Les engagements en matière de pension, de complément de retraite et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,85 %
- Taux d'évolution des rémunérations : 2 %
- Taux de turnover retenu est estimé en fonction des statistiques de sorties propres à l'entreprise
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes et Femmes officielles.
- Le nombre de trimestres à cotiser est déterminé conformément à la loi Fillon en fonction de l'année de naissance du bénéficiaire.
- Le taux de charges sociales retenues est de 45 % pour les cadres, 37,5 % pour les non cadres.
- Conditions de départ en retraite : à l'initiative du salarié.

En 2018, un contrat d'assurance a été souscrit pour 500 k€.

● **Disponibilité et divers**

Valeur et mouvements des actions propres détenues comptabilisées en VMP

Le groupe détient 2 240 actions de ses propres actions, soit 0,14 % du Capital, affectées en totalité au plan d'options d'achat. Celles-ci figurent au bilan pour un montant de 41 K€ dans le poste Actions propres.

Aucune provision n'a été constituée sur ces actions propres.

● **Analyse sectorielle**

L'analyse sectorielle est limitée à une présentation du chiffre d'affaires par secteur géographique et par nature.

● **Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été supprimé au 1^{er} janvier 2019 remplacé par une baisse de charges.

En 2018, le CICE a été comptabilisé en diminution des charges sociales.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale car le groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes ses filiales.

● Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Il n'y a pas de participation dont la contribution au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation, à l'endettement ou à la situation nette du groupe ne serait pas significative et qui en conséquence ne seraient pas consolidées.

● Première consolidation

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en provisions pour risques au bilan et sont repris en résultat sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition.

● Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

● Calcul du résultat dilué

La méthode de calcul retenue pour le résultat dilué est la division du résultat de l'exercice par la totalité des actions de la société mère augmenté du nombre d'options consenties à la fin de l'exercice.

● Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition ; celui-ci est amorti entre 10 et 20 ans.

Le coût d'acquisition des titres correspond au prix d'acquisition majoré des frais d'acquisition nets d'impôt lorsque ceux-ci correspondent à des coûts externes, directement liés à l'acquisition et engagés avant l'acquisition.



Depuis le 1er janvier 2016, l'écart d'acquisition ne fait plus l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée restent amortissables. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et, le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée. Aucune reprise ultérieure n'est autorisée. Le groupe n'ayant pas d'écart d'acquisition dont la durée de vie serait limitée, n'amorti plus ses écarts d'acquisition depuis le 1er janvier 2016. A noter que les amortissements antérieurement constatés sont conservés à l'actif du bilan.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 décembre 2019

Note 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Kilo Euros

		Capital	Primes	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Titres en autocontrôle	TOTAL
Situation nette au	31 décembre 2017	9 586	4 222	38 906	5 276	-803	-90	57 097
Distributions de dividendes				-1 036				-1 036
Affectation des réserves				5 276	-5 276			
Résultat					9 496			9 496
Variation des écarts de conversion				-16		-157		-173
Autres variations				-26				-26
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle							13	13
Situation nette au	31 décembre 2018	9 586	4 222	43 104	9 496	-960	-77	65 370
Distributions de dividendes				-7	-1 310	7		-1 310
Variation de capital de l'entreprise consolidante		263	-263					
Affectation des réserves				8 185	-8 185			
Résultat					10 472			10 472
Variation des écarts de conversion						266		266
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle							-27	-27
Autres variations				45				45
Situation nette au	31 décembre 2019	9 849	3 959	51 327	10 472	-687	-105	74 815

Note 2. ÉCARTS D'ACQUISITION

En Kilo Euros

ECART D'ACQUISITION POSITIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
		31/12/2019	31/12/2018		31/12/2019	31/12/2019
Italie	03/10/2001	306	306		306	
CAIRPOL	30/06/2010	36	18		18	18
PCME	01/07/2014	1 935	145		145	1 790
CAIRPOL	31/12/2015	126				126
CAIRPOL	31/12/2016	53				53
SWR	01/07/2016	2 710				2 710
TDL	01/08/2016	931				931
MERCURY	01/01/2018	2 549				2 549
TOTAL		8 645	469		469	8 176

ECART D'ACQUISITION NEGATIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
		31/12/2019	31/12/2018		31/12/2019	31/12/2019
PCME US		16	16		16	0
TOTAL		16	16		16	0

Note 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

● Immobilisations incorporelles

En Kilo Euros

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles						
Frais de recherche et développement	1 423		-1 420			4
Concessions, brevets et droits similaires	1 656	143	-663		13	1 149
Marque (1)	3 508					3 508
Technologie (1)	1 779					1 779
Fonds commercial	4 112					4 112
Autres immobilisations incorporelles	119	15	-2			131
Immobilisations incorporelles brutes	12 598	158	-2 085		13	10 685
Amortissements immobilisations incorporelles						
Frais de recherche et développement	1 344	53	-1 395			1
Concessions, brevets et droits similaires	1 040	118	-457			701
Technologie	572	127				699
Amortissements	2 956	298	-1 853			1 401
Immobilisations Incorporelles nettes	9 642					9 283

(1) Lors de l'acquisition de la société PCME, un écart d'évaluation a été constaté correspondant à la technologie pour 1 779 226 € en valeur brute et une valeur de marque pour 3 508 332 €.

La technologie est amortie sur 14 ans.

● Immobilisations corporelles

En Kilo Euros

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2019
Immobilisations Corporelles						
Terrains	287					287
Constructions	5 081	219	-62			5 238
Installations techniques	6 083	467	-79	18		6 489
Installations techniques en Crédit-Bail	4 293					4 293
Autres immobilisations corporelles	4 892	1 730	-886	77	-1	5 812
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	1 520				105	1 625
Immobilisations en cours	13				-12	1
Immobilisations corporelles brutes	22 169	2 416	-1 027	95	92	23 745
Amortissement immobilisations corporelles						
Constructions	2 735	186	-42			2 879
Installations techniques	4 874	417	-115	17		5 193
Installations techniques en Crédit-Bail	4 251	42				4 293
Autres immobilisations corporelles	3 939	480	-817	20		3 621
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	1 157	213				1 370
Amortissements	16 957	1 337	-974	37		17 357
Immobilisations Corporelles nettes	5 213					6 388

● Immobilisations financières

En Kilo Euros

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2019
Immobilisations Financières						
Titres de participation	261					262
Prêts	25	55	-7			72
Autres immobilisations financières	739	106	-12	-3	-27	803
Créances rattachées à des participations		-43		43		
Immobilisations financières brutes	1 025	118	-19	40	-27	1 136
Provisions Immobilisations Financières						
Autres immobilisations financières	29					29
Provisions	29	261				291
Immobilisations Financières nettes	995					846

Note 4. SYNTHÈSE IMMOBILISATIONS

En Kilo Euros

	31/12/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Immobilisations incorporelles	10 685	-1 401	9 283	12 598	-2 956	9 642
Immobilisations corporelles	23 745	-17 357	6 388	22 169	-16 957	5 213
Immobilisations financières	1 136	-291	846	1 025	-29	995
Total	35 566	-19 049	16 518	35 792	-19 942	15 850

Note 5. STOCKS

En Kilo Euros

	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Stocks matières premières	21 704	-2 697	19 007	18 084
Stocks et en cours de biens	1 829		1 829	1 833
Produits intermédiaires et finis	1 287		1 287	1 020
Total	24 819	-2 697	22 122	20 936

Note 6. CRÉANCES

En Kilo Euros

	Brut	31/12/2019 Dépréciation	Net	31/12/2018 Net
Créances clients	35 136	-825	34 311	33 992
Clients	35 136	-825	34 311	33 992
Avances, acomptes sur commande	1 167		1 167	1 231
Autres créances	1 400		1 400	3 118
Actifs d'impôts différés	845		845	500
Charges constatées d'avance	346		346	507
Autres créances	3 758		3 758	5 355
Créances d'exploitation	38 893	-825	38 069	39 347

Note 7. DETTES FINANCIÈRES

En Kilo Euros

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	6 794	9 470
Intérêts des emprunts	15	20
Emprunts en crédit bail	255	361
Emprunts et dettes financières divers	865	790
Total	7 928	10 640

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice

	31/12/2019	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	6 794	2 193	4 601	
Intérêts courus non échus sur emprunts	15	15		
Emprunts en crédit bail	255	120	135	
Emprunts et dettes financières divers	865	411	454	
Total	7 928	2 739	5 189	

Note 8. DETTES D'EXPLOITATION

En Kilo Euros

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	8 233	9 279
Dettes fournisseurs	8 233	9 279
Avances, acomptes reçus / commandes	1 002	2 086
Dettes fiscales et sociales	9 169	7 642
Autres dettes	189	251
Produits constatés d'avance	1 129	1 981
Autres dettes	11 488	11 959
Total	19 722	21 238

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En Kilo Euros

	31/12/2018	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2019
Provision pour impôt différés	154	26			180
Provisions pour risques	1 152	433	-568	18	1 035
Provisions pour charges	540		279		819
Total	1 845	459	-289	18	2 034

Les provisions pour litiges sont constatées selon l'appréciation des risques avec les avocats du groupe à la clôture, une provision de 25 000 € a été constatée au 31/12/2018, portée à 50 000 € au 31/12/2019.

Les provisions pour risques sont principalement composées de provisions pour garanties clients déterminées à partir de données statistiques sur le chiffre d'affaires des douze derniers mois. Cette provision est estimée à 1,5% du chiffre d'affaires mensuel « Vente de produits » pondéré, dans la mesure où cette garantie est d'une durée d'une année. Le chiffre d'affaires du mois de janvier est ainsi retenu pour 1/12^{ème}, celui du mois de février pour 2/12^{ème}, ainsi de suite.

Les provisions pour charges sont constituées de provisions pour gros entretien déterminées à partir du programme de travaux à réaliser sur les contrats « Global Service Evolution » ainsi que des provisions sur Stock-Options. Cette dernière est déterminée en vue d'être allouées aux plans de stock-options en cours. La provision constatée pour couvrir la différence de prix entre les titres à l'actif pour faire face à la souscription de stock-options (maintenus en PMP) et le montant des stocks options, en conformité avec l'avis du CNC N°2008-17 du 6 novembre 2008 a par ailleurs été constatée, la société se laissant le choix entre le rachat d'actions et l'augmentation de capital pour permettre les attributions ou souscriptions futures. Aucun plan de stock-options n'est ouvert au 31/12/2019.

Les provisions pour charges comprennent la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 819 K€.

Note 10. RÉSULTAT FINANCIER

En Kilo Euros

	31/12/2019	31/12/2018
- Produits financiers de participations	24	16
- Autres intérêts et produits assimilés	6	25
- Reprises sur provisions et transferts de charge	25	362
- Différences positives de change	68	14
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	18	12
PRODUITS FINANCIERS	141	429
- Dotations aux provisions risques financiers		-1
- Intérêts et charges assimilées	-120	-144
- Différences négatives de change	-41	-18
CHARGES FINANCIERES	-161	-164
RESULTAT FINANCIER	-20	265

Note 11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En Kilo Euros

	31/12/2019	31/12/2018
- Sur opération de gestion	11	56
- Sur opération en capital	16	72
PRODUITS EXCEPTIONNELS	27	128
- Sur opération de gestion	-540	-315
- Sur opération en capital	-285	-85
- Dotations aux provisions		-7
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-825	-408
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-797	-280

Note 12. FISCALITÉ DIFFÉRÉE

En Kilo Euros

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

	31/12/2019	31/12/2018
- Impôts exigibles	3 722	2 200
- Impôts différés	- 318	188
Total	3 404	2 388

Note 13. PERSONNEL

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	200	189
Autres	550	426
Total	750	615

EFFECTIFS PAR SITE

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2019	31/12/2018
France	229	212
Allemagne	77	67
Belgique	2	2
Royaume-Unis	82	82
Italie	21	18
Inde	295	190
Etats Unis	26	19
Chine	18	25
Total	750	615

CHARGES DE PERSONNEL

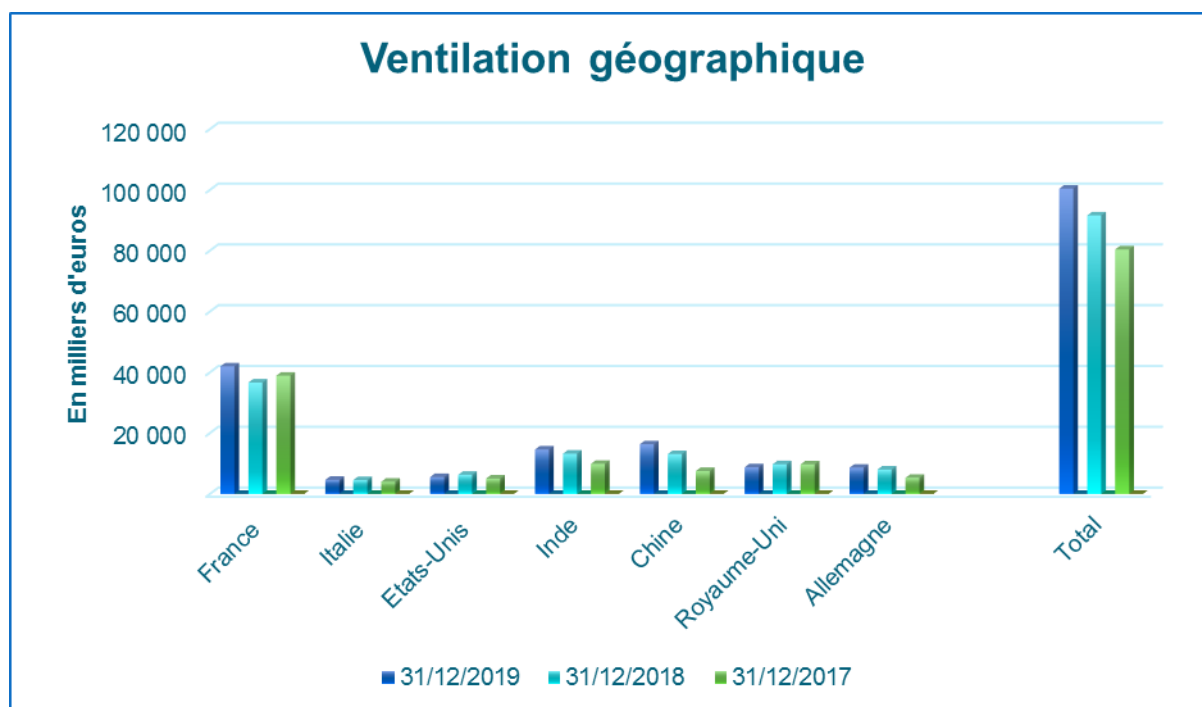
Charges de personnel	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et participation	25 487	23 761
Charges sociales	8 131	7 476
Total	33 618	31 237

Note 14. ANALYSE SECTORIELLE

En Kilo Euros

Zones géographiques	31/12/2019	en %	31/12/2018	en %	31/12/2017	en %
France	41 945	42%	36 633	40%	38 872	48%
Italie	4 621	5%	4 565	5%	4 008	5%
Etats-Unis	5 542	6%	6 293	7%	5 068	6%
Inde	14 612	15%	13 229	14%	9 890	12%
Chine	16 315	16%	13 106	14%	7 529	9%
Royaume-Uni	8 756	9%	9 747	11%	9 727	12%
Allemagne	8 614	9%	8 019	9%	5 302	7%
Total	100 406	100%	91 592	100%	80 397	100%

Secteurs	31/12/2019	en %	31/12/2018	en %	31/12/2017	en %
Production vendue	82 997	83%	75 297	82%	65 278	81%
Prestations de services	17 409	17%	16 295	18%	15 119	19%
Total	100 406	100%	91 592	100%	80 397	100%



Note 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PAYS	AUDIT 2019		AUDIT 2018	
		Monnaie Locale	Euro	Monnaie Locale	Euro
DIGIOVINE HNILO JORDAN + JOHNSON LTD. 184 Shuman Boulevard, Suite 200 Naperville, IL 60563	USA	22 565 USD	20 086 €	22 000 USD	19 214 €
Mazars 1608, Tower E1, Oriental Plaza, NO.1 East Chang An Ave. Beijing 100738, China	Chine	137 000 CNY	17 518 €	136 532 CNY	17 399 €
Studio Dell'Apa Garofalo Zonca Dottori Commercialisti Associati Via A. Locatelli 4 - 20124 Milano	Italie	22 267 €	22 267 €	20 956 €	20 956 €
Hasmukh Dedhia - Partner Khimji Kunverji & Co. – Mumbai Suite 52 Bombay Mutual Building Sir P M Road, Fort, Mumbai India 400001	Inde	1 200 000 INR	14 966 €	1 000 000 INR	12 534 €
Lovewell Blake LLP The Gables Old Market Street Thetford Norfolk IP24 2EN	Royaume-Uni	£38 319	45 039 €	£26 300	29 401 €
LOEBA Treuhand GmbH Wallbrunnstraße 24 D-79539 Lörrach	Allemagne	9 800 €	9 800 €	24 500 €	24 500 €
SARL AP ETLIN 33 av Pierre Brossolette 94000 CRETEIL	France	85 075 €	85 075 €	83 407 €	83 407 €
Philippe Cohen 75008 Paris Cabinet Christian Pradon 24/29 Avenue Georges V	France	22 773 €	22 773 €	22 326 €	22 326 €
TOTAL			237 524 €		229 737 €

Note 16. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux membres :

Des organes d'administration : 456 480 €

Des organes de direction : 893 615 €

Note 17. PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
ESA Hong Kong	Avance permanente	Avance de 208 K€	Avance consentie en considération des particularités locales. Rémunération 2017 à 0,5 % ; non rémunéré en 2018 et 2019

Note 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement donnés		31/12/2019	31/12/2018
Cautions données			
	EUR	4 613 787	1 754 285
	INR	134 240 337	349 799 473
	XFO		
	USD		32 172
	CNY		

Note 19. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

● Exclusion du périmètre de consolidation

La société SWR Chine a été exclue du périmètre de consolidation en raison du caractère non significatif de ses comptes.

● Périmètre de l'exercice :

Sociétés	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2019
Environnement SA	France	IG	Mère
Environnement Italia	Italie	IG	100%
Altech USA	USA	IG	100%
Environnement India	Inde	IG	100%
Environnement Hong Kong	Chine	IG	100%
Environnement Chine	Chine	IG	100%
PCME	Royaume-Uni	IG	100%
SWR GMBH	Allemagne	IG	100%
TDL LTD	Royaume-Uni	IG	100%
Mercury	Allemagne	IG	100%

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

● Périmètre de l'exercice antérieur :

Sociétés	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2018
Environnement SA	France	IG	Mère
Environnement Italia	Italie	IG	100%
Altech USA	USA	IG	100%
Environnement India	Inde	IG	100%
Environnement Hong Kong	Chine	IG	100%
Environnement Chine	Chine	IG	100%
PCME	Royaume-Uni	IG	100%
SWR GMBH	Allemagne	IG	100%
TDL LTD	Royaume-Uni	IG	100%
Mercury	Allemagne	IG	100%

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

Note 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe et dans le monde. Depuis cette date de nombreux autres pays ont également imposé des règles strictes, comme en Inde où le Groupe est très présent.

La volonté première de la direction de notre groupe et de l'ensemble de ses sociétés est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation.

Les Plans de Continuités d'Activité ont été enclenchés avec comme objectifs d'assurer la pérennité des activités du Groupe et la continuité de service rendu aux clients.

L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ainsi que son évolution permanente ne nous permettent pas à ce stade de prévoir avec précision l'impact de cette situation sur la marche de nos affaires

COMPTES SOCIAUX ENVEA
ET ANNEXES

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



Comptes annuels



ENVEA

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			76 557	
		Frais de développement			480 116	
		Concessions, brevets et droits similaires	741 187	417 302	323 884	4 330 018
		Fonds commercial (1)	4 330 018		4 330 018	116 489
		Autres immobilisations incorporelles	116 489		116 489	12 942
		Immobilisations incorporelles en cours	563		563	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	5 188 259	417 302	4 770 956	5 016 125
	Immobilisations corporelles	Terrains	286 820		286 820	286 820
		Constructions	5 206 717	2 879 455	2 327 261	2 334 287
		Inst. techniques, mat. out. industriels	4 751 742	3 882 188	869 554	777 065
		Autres immobilisations corporelles	2 518 528	2 293 148	225 380	242 068
Immobilisations en cours		148		148		
Avances et acomptes						
	TOTAL	12 763 956	9 054 792	3 709 164	3 640 242	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	19 330 056		19 330 056	19 330 056	
	Créances rattachées à des participations	950 000		950 000	1 150 000	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	104 580		104 580	77 456	
	Prêts	13 170		13 170	20 353	
	Autres immobilisations financières	350 353	29 312	321 041	302 308	
	TOTAL	20 748 160	29 312	20 718 847	20 880 174	
Total de l'actif immobilisé		38 700 376	9 501 407	29 198 968	29 536 542	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	14 852 112	1 704 094	13 148 018	11 765 843
		En cours de production de biens	637 620		637 620	584 421
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	904 772		904 772	806 583
		Marchandises				
		TOTAL	16 394 504	1 704 094	14 690 410	13 156 847
		Avances et acomptes versés sur commandes	597 769		597 769	653 324
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	33 382 281	544 347	32 837 934	32 750 078
		Autres créances	785 018		785 018	1 771 026
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	34 167 299	544 347	33 622 952	34 521 105	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	7 041 012		7 041 012	4 644 255	
	Instruments de trésorerie	41 012				
	Disponibilités	5 989 312		5 989 312	3 164 285	
	TOTAL	13 030 325		13 030 325	7 808 540	
Charges constatées d'avance		183 735		183 735	341 244	
Total de l'actif circulant		64 373 634	2 248 441	62 125 193	56 481 061	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif		2 983		2 983	2 950	
TOTAL DE L'ACTIF		103 076 994	11 749 849	91 327 145	86 020 554	
Renvois :				7 622	7 622	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				13 170	1 157 183	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				582 439	582 439	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

ENVEA

Passif		Au 31/12/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 9 848 790)	9 848 790	9 585 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 959 143	4 222 033
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	969 014	969 014
	Réserves statutaires	460 637	460 637
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	676 653	676 653
	Report à nouveau	42 736 239	38 816 580
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	9 543 252	5 230 101	
Situation nette avant répartition	68 193 731	59 960 921	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	202 736	166 240	
Total	68 396 468	60 127 162	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	378 876	406 208
	Provisions pour charges		
	Total	378 876	406 208
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 798 609	9 124 047
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 761 700	1 639 463
	Total	8 560 309	10 763 510
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	826 646	1 105 378
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 649 420	5 799 088
	Dettes fiscales et sociales	6 367 042	5 215 291
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	251 376	1 214 912	
Instrument de trésorerie			
Total	12 267 839	12 229 292	
Produits constatés d'avance	830 001	1 217 334	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	22 484 796	25 315 515	
Écarts de conversion passif	67 003	171 667	
TOTAL DU PASSIF	91 327 145	86 020 554	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	6 176 425	8 391 554	
à moins d'un an	15 481 724	15 818 583	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

ENVEA

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	10 825 703	35 140 867	45 966 570	40 188 398
	- Services	7 867 091	4 425 313	12 292 405	11 548 681
	Chiffre d'affaires net	18 692 795	39 566 180	58 258 975	51 737 080
	Production stockée			151 388	-359 197
	production immobilisée			290 216	146 331
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			26 082	-412
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 956 289	1 642 307
	Autres produits			303 083	182 809
	Total			60 986 036	53 348 917
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			20 889 967	17 325 739
	Autres achats et charges externes (3)			-1 521 384	-1 531 086
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 844 935	8 515 764
	Salaires et traitements			1 001 821	987 962
	Charges sociales			12 269 901	12 057 981
				6 026 816	5 477 548
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges	amortissements provisions	719 342	749 796
				1 712 686	1 601 740
	Autres charges			350 750	403 082
	Total			49 991 040	46 242 284
	Résultat d'exploitation	A		10 994 996	7 106 633
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			1 781 858	30 325
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			18 717	20 592
	Reprises sur provisions, transferts de charges				48 056
	Différences positives de change			8 337	4 801
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			54 460	12 104
	Total			1 863 373	115 880
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			113 450	144 467
	Différences négatives de change			39 827	6 330
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			7 114	50 374
	Total			160 392	201 172
	Résultat financier	D		1 702 980	-85 292
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		12 697 976	7 021 341

ENVEA

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 935	8 459
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 583	13 038
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	23 519	21 497
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	101 549	7 711
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	210 951	675
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	36 495	56 429
	Total	348 995	64 816
Résultat exceptionnel		F	
		-325 476	-43 318
Participation des salariés aux résultats		G	
		477 012	310 617
Impôt sur les bénéfices		H	
		2 352 235	1 437 303
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		9 543 252	5 230 101
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	3 519	12
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	4 598	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	172 235	228 445
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SA ENVEA

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2019

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Événements postérieurs à la clôture	2
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	6
2.1.4	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	7
2.1.5	Informations relatives aux filiales et participations	8
2.1.6	Contrat de liquidité	9
2.1.7	Dépréciations sur immobilisations financières	10
2.1.8	Informations sur les actions propres	10
2.2	Actif circulant	10
2.2.1	État des stocks	10
2.2.2	Actif circulant / dépréciations	11
2.2.3	Produits à recevoir	12
2.2.4	Clients et reconnaissance du chiffre d'affaires	12
2.2.5	Disponibilités et divers	12
2.2.6	Comptes de régularisation	12
2.3	Capitaux propres	13
2.3.1	Capital social	13
2.3.2	Actions propres	13
2.3.3	Variation des capitaux propres	13
2.3.4	Provisions réglementées	14
2.4	Passifs et provisions	15
2.4.1	Provisions	15
2.4.2	Précisions sur d'autres dettes	17
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	18
2.6	Compte de résultat	20
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	20
2.6.2	Production immobilisée	20
2.6.3	Autres produits	20
2.6.4	Autres charges	21
2.6.5	Personnel intérimaire	21
2.6.6	Evaluations dérogatoires	21
2.6.7	Résultat financier	21
2.6.8	Résultat exceptionnel	22
2.6.9	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	22
3	Informations relatives à la fiscalité	23
3.1	Impôt sur les bénéfices	23
3.1.1	Ventilation	23
3.1.2	Impôt différé	23
3.1.3	Autres informations spécifiques	24
3.1.4	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	24
4	Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché	25
5	Rémunération des dirigeants	26
6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	27
6.1	Engagements financiers donnés et reçus	27
6.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	28
6.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	29
6.3	Engagements pris en matière de location longue durée	30
7	Informations relatives à l'effectif	31

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Aucun événement ni fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Il convient toutefois de noter qu'à la suite des distributions d'AGA décidées en 2018, Envea a réalisé en 2019 une augmentation de capital par incorporation de réserves, ayant procédé à la création de 43 815 nouvelles actions portant le capital à 9 848 790 € (Cf. détails en paragraphe 2.3).

1.2 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement ni fait significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe et dans le monde. Depuis cette date de nombreux autres pays ont également imposé des règles strictes, comme en Inde où le Groupe est très présent.

La volonté première de la direction de notre groupe et de l'ensemble de ses sociétés est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation.

Les Plans de Continuités d'Activité ont été enclenchés avec comme objectifs d'assurer la pérennité des activités du Groupe et la continuité de service rendu aux clients.

L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ainsi que son évolution permanente ne nous permettent pas à ce stade de prévoir avec précision l'impact de cette situation sur la marche de nos affaires.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-01 du 20 Avril 2018 modifiant le règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016 et le règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général concernant les changements de méthode, changements d'estimation et corrections d'erreurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En conformité avec le règlement N° 2015-05 du 2 Juillet 2015 entrant en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2017, les écarts de change sont comptabilisés en fonction de leur nature, en exploitation ou en financier.

(Cf. paragraphes 2.6.3, 2.6.4 et 2.6.7)

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	1 419 971	1	1 419 972	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	5 722 705	137 427	671 872	5 188 259
Corporelles	Terrains	286 820	-	-	286 820
	Construction sur sol propre	2 030 120	55 370	-	2 085 489
	Construction sur sol d'autrui	1 087 112	107 972	-	1 195 083
	Inst ^o . g ^{ales} , agencements et aménagements des constructions	1 952 442	26 219	52 517	1 926 144
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 426 958	357 623	32 838	4 751 743
	Installations générales, agencements, aménagement divers	1 542 816	11 538	7 786	1 546 568
	Matériel de transport	25 489	5 004	2 377	28 117
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 272 662	61 438	390 257	943 844
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	148	-	148
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	12 624 419	625 312	485 774	12 763 957
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	20 480 056	-	200 000	20 280 056
	Autres titres immobilisés	77 456	1 689 136	1 662 012	104 580
	Prêts et autres immobilisations financières	351 974	1 794 916	1 783 367	363 524
	TOTAL IV	20 909 487	3 484 052	3 645 379	20 748 160
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	40 676 582	4 246 792	6 222 997	38 700 376

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	1 343 414	51 748	1 395 161	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	783 137	109 890	475 725	417 302	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	604 862	74 731	-9 993	689 586
	Sur sol d'autrui	686 887	33 707	1 061	719 532
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	1 443 638	77 284	50 584	1 470 338
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 649 892	284 281	51 984	3 882 189	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	1 485 652	25 343	7 781	1 503 213
	Matériel de transport	4 991	5 296	450	9 836
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 108 256	57 065	385 221	780 099
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-

TOTAL III	8 984 177	557 705	487 089	9 054 793
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	11 110 727	719 343	2 357 975	9 472 095

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Fonds commercial	N/A	
Frais de recherche et développement	N/A	
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 10 ans
Constructions	Linéaire	4 à 50 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel industriel	Linéaire / Dégressif	L. 1 à 17 ans / D. 5 à 8 ans
Installations fixes – Installations générales	Linéaire / Dégressif	L. 4 à 36 ans / D. 8 à 10 ans
Parc de prêt	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire / dégressif	1 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 11 ans

Le détail des durées d'amortissement retenues pour les constructions est le suivant :

- Terrassement VRD (structure) 50 ans
- Maçonnerie Béton Armé (structure) 50 ans
- Dallage 20 ans
- Charpente 50 ans
- Etanchéité 15 ans
- Bardage (structure) 50 ans
- Serrurerie 25 ans
- Menuiseries intérieures et Extérieures 15 ans
- Electricité/Plomberie 20 ans
- Revêtements de Sols 10 ans
- Peinture 10 ans
- Cloisons/Faux Plafonds/Plâtrerie 20 ans
- Ascenseurs 15 ans
- Chauffage 15 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-

Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	29 312	-	-	29 312
TOTAL	29 312	-	-	29 312

2.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.4.1 Frais de développement

La société a pour politique de ne pas activer ses frais de Développement. Ces derniers sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Suite à l'absorption de sa filiale Cairpol (TUP réalisée en 2016), Envea SA a repris dans ses comptes des frais de recherche pour 1 419 971 €, l'amortissement étant poursuivi selon les règles initialement définies conformément aux dispositions fiscales. Ces frais ayant été intégralement amortis, la mise au rebut a été constatée dans l'exercice.

2.1.4.2 Fonds commercial

- Les fonds de commerce exploités à Poissy ont été acquis pour 7 622 €, et reçus en apport pour 2 164 776 €. Ces fonds ne sont pas dépréciés car ils font partie intégrante du fonds de commerce actuel de la société.
- En 2007, Envea SA a repris une activité exploitée à Francfort (Allemagne) et un établissement à Bidart (64).

Précédent exploitant	Date d'effet	Valeur de rachat
Becker	01/01/2007	438 000 €
Iseo (groupe Vinci)	01/10/2007	855 000 €

Ces fonds, acquis en 2007, ne sont pas dépréciés, aucune modification substantielle n'ayant été constatée au 31 décembre dans l'activité des sites repris.

Envea SA a acquis à effet du 01 juillet 2012 un fonds de commerce auprès de la société OTI Industrie pour une valeur de 619 282€ ; les frais d'enregistrement ont été activés pour 27 810 €. L'activité, initialement assurée à Cournon d'Auvergne (63) a été transférée à la Roche Blanche (63).

2.1.4.3 Valeur des fonds de commerce

Appréciation de la valeur des fonds selon la méthode DCF

Nous appliquons la présomption de durée non limitée de notre fonds commercial, et ce y compris la part de mali technique lui étant affecté.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

2.1.5 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Informations financières	Capitaux propres avant résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales (+ 50%)						
Envea EI Spa (Italie)	1 296 419 €	100 %	449 793 €	4 624 350 €	-713 €	
Envea Altech (USA)	-586 102 \$	100 %	9 068 €	6 279 661 \$	230 186 \$	
Envea ESA India Pvt Ltd	117 738 454 INR	100 %	1 211 435 €	1 140 742 442 INR	14 622 159 INR	
Envea Hong Kong Ltd ⁽¹⁾	5 000 HKD	100 %	895 €			
Envea PCME Ltd	5 068 634 £	100 %	10 811 830 €	11 608 116 £	407 588 £	1 500 000 £ ^(*)
Envea SWR GmbH	1 638 734 €	100%	3 955 960 €	6 910 875 €	444 338 €	
Envea Mercury GmbH	753 731 €	100%	2 891 075 €	3 386 039 €	346 846 €	
Participations (10 à 50%)						
-						^(*) 1 746 420 €
Participations indirectes						
Envea China Ltd ⁽¹⁾	7 072 325 CNY	100 %		126 180 766 CNY	10 361 994 CNY	
TDL Sensors Ltd ⁽²⁾	-229 193£	100 %		0£	0£	
SWR TPC China GmbH ⁽³⁾	500 000 €	51 %		0£	0£	

Précisions :

- 1) La société Envea Hong Kong est une sous holding détenant 100% des titres de la société Envea China Ltd.

- 2) La société TDL Sensors Ltd est détenue au travers d' Envea PCME Ltd à hauteur de 100 %.
- 3) La société SWR TPC China GmbH est détenue au travers de Envea SWR GmbH à hauteur de 51%. Les titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2019.

2.1.5.1 Créances immobilisées

- Créances rattachées à des participations

- Mouvements principaux :

Remboursement partiel Mercury : - 200 000 €

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		19 330 056
Créances rattachées à des participations		950 000
Créances clients et comptes rattachés		15 854 944
Autres créances : Fournisseurs débiteurs		
Autres créances : Comptes-courants		211 552
Dettes financières : Prêts consentis		886 703
Capital souscrit non appelé		448
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		830 762
Clients créditeurs et avances reçues		37 105
Autres dettes : Avoirs à établir		600 000
Charges financières		26 666
Produits financiers		1 780 858

2.1.6 Contrat de liquidité

La société Envea SA a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à une société de bourse. L'apport initial s'élève à 250 000€. Il se décompose de la manière suivante au 31/12/2019 :

Espèces	77 147
Placements VMP	0
Actions propres (1 139 actions)	104 580
TOTAL	181 727

Une plus-value nette de 44 933,31 € a été constatée sur l'exercice au titre de l'autocontrôle.

2.1.7 Dépréciations sur immobilisations financières

Sur autres immobilisations financières : 29 312 €. Les dépôts de garantie sur opérations d'une ancienneté supérieure à 2 ans sont dépréciés, sauf s'il est justifié qu'ils sont maintenus pour des affaires en cours de réalisation (en particulier pour des opérations à l'étranger).

2.1.8 Informations sur les actions propres

Envea SA détient au 31/12/2019 : 2 240 actions propres comptabilisées en compte 502 pour une valeur de 41 013 €, outre 1 139 actions en contrat de liquidité, soit un total de 3 379 actions représentant 0,21% du capital.

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	14 852 112	1 704 094	13 148 018
En cours de production de biens	275 932		275 932
En cours de production de services	361 688		361 688
Produits intermédiaires			
Produits finis	904 772		904 772
TOTAL	16 394 504	1 704 094	14 690 410

2.2.1.1 Stocks de produits achetés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au prix d'achat moyen pondéré hors TVA.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, majorés des frais d'approche évalués à 5,5%

Envea SA détient en stock de sécurité des pièces de rechange ; ces stocks étant constitués de pièces utilisées indifféremment dans la production d'équipements livrés par l'entreprise ou pour l'entretien des parcs installés par Envea SA chez ces clients dans le cadre de contrats GSE et ayant une rotation régulière inférieure à 12 mois, ces stocks sont comptabilisés en actifs circulant.

2.2.1.2 Stocks de produits en cours

Au 31/12/2019, le stock de produits en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande, pour 275 932 euros.

2.2.1.3 Stocks de travaux en cours

Le stock de travaux en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande ; ils sont de 361 688 € au 31/12/2019.

2.2.1.4 Stocks de produits intermédiaires et finis

Les stocks de produits intermédiaires et finis comprend des matériels produits non affectés à une commande ; ces produits sont essentiellement destinés aux filiales et représentent 904 772 € au 31/12/2019.

2.2.1.5 Provision pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Elle s'élève à 1 704 094 € au 31/12/2019.

Les règles appliquées pour les dépréciations de stocks sont les suivantes :

<i>Absence de rotation depuis plus de 1 an</i>	30 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 2 ans</i>	60 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 3 ans</i>	90 %

2.2.2 Actif circulant / dépréciations

2.2.2.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	1 564 885	1 704 094	1 564 885	1 704 094

Créances	544 348	8 592	8 592	544 348
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 109 233	1 712 686	1 573 477	2 248 442

2.2.2.2 Provision pour dépréciation des créances

Les créances hors groupe dont l'antériorité est supérieure à 12 mois à la date de clôture font l'objet d'une provision de 50% de leur montant HT. Celles dont l'antériorité est supérieure à 24 mois, sont provisionnées à hauteur de 90%, puis à 100% au-delà de 36 mois. Cette provision est ajustée pour les risques spécifiques.

2.2.3 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 436 618
Autres créances	49 312
Intérêts courus	5 541
Total	11 491 471

2.2.4 Clients et reconnaissance du chiffre d'affaires

Envea applique la méthode à l'avancement. Cette méthode contribue à rattacher à chaque exercice la marge réalisée au prorata des coûts directs engagés. Chaque commande client fait l'objet d'un suivi individualisé du devis à la livraison. Chaque fiche permet d'apprécier l'avancement par comparaison entre le budget et les coûts engagés à la clôture. Les coûts directs sont majorés d'un coefficient de frais généraux de 23%. Le coût direct majoré est rapporté au coût total prévisionnel afin de déterminer un coefficient d'avancement. Ce coefficient d'avancement est utilisé pour ajuster le chiffre d'affaires (Facture à établir ou Produit constaté d'avance) en fonction de la facturation déjà réalisée.

Les contrats « G.E.R », associant maintenance et fournitures de matériel selon un échancier convenu moyennant une redevance mensuelle sur la durée du contrat sont également suivis à l'avancement pour les fournitures de matériel.

2.2.5 Disponibilités et divers

2.2.5.1 Différences d'évaluation sur valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 7 000 000 €, montant comptabilisé au 31/12. Les placements au 31/12 sont constitués exclusivement de Comptes à terme.

2.2.6 Comptes de régularisation

2.2.6.1 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2019, les charges constatées d'avance s'élèvent à 183 735 € et concernent uniquement des charges d'exploitation.

2.2.6.2 Ecart de conversion actif

- Ecart de conversion actif : 2 983 €

Ces montants concernent les postes suivants :

Fournisseurs	Clients	Créance immobilisée	Total
2 083	900		2 983

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Valeur en capital
Position début de l'exercice	1 597 650	6	9 585 900 €
Mouvements :			
Emission AGA Plan 1 et 2 – AGO du 15/06/2018 (Cf. 2.3.3.1)	43 815	6	262 890 €
Position fin de l'exercice	1 641 465	6	9 848 790 €

- L'émission des AGA a pour contrepartie la diminution de la prime d'émission pour le même montant.

2.3.2 Actions propres

Cf 2.1.8

2.3.3 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	9 585 900	262 890	-	9 848 790
Réserves, primes et écarts	6 328 339	-	262 890	6 065 449

Report à nouveau	38 816 581	3 919 659	-	42 736 240
Résultat	5 230 102	9 543 253	5 230 102	9 543 253
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réaffectées	166 241	36 496	-	202 737
Autres	-	-	-	-
TOTAL	60 127 162	13 762 298	5 492 992	68 396 468

2.3.3.1 Plans d'attribution d'actions gratuites

L'assemblée générale du 15 Juin 2018 a décidé l'ouverture d'un plan d'actions gratuites à l'ensemble du personnel du groupe pour 18 880 titres, ainsi qu'un plan ouvert aux cadres dirigeants pour 24 935 titres. L'attribution est devenue effective en Juillet 2019 ; la société a procédé alors à une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission.

L'Assemblée Générale du 19 Juin 2019 a autorisé l'ouverture d'un nouveau plan d'actions gratuites dans la limite de 5% du capital social. Le Conseil d'Administration du 21 Octobre 2019 a ouvert un plan pour 48 820 actions.

La société a constitué au 31 décembre une provision à hauteur de 662 154 € pour le forfait social lié à cette attribution aux salariés en France. La provision a été calculée sur 36 020 actions attribuables aux salariés présents à la clôture sur la base d'un cours moyen de 92 € constaté sur la moyenne des 20 derniers jours du mois de Décembre 2019.

La société bénéficiera lors de l'attribution effective d'une réduction de la base de l'impôt société à hauteur de la valeur à l'attribution. Cette réduction s'appliquera ainsi à la clôture au 31/12/2020.

2.3.3.2 Autres capitaux propres

Evaluations fiscales dérogatoires

• Résultat de l'exercice	+	9 543 252
• Impôt sur les bénéfices à 33 ^{1/3} % et 28 % ⁽¹⁾	+	3 070 713
• Résultat avant impôt, après participation des salariés	=	12 613 965
• Variation des provisions réglementées		36 496
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		12 650 461

⁽¹⁾ taux de droit commun applicables à l'exercice clos en France ; Le montant de l'impôt comprend l'impôt réglé pour les établissements en Allemagne et en Belgique

2.3.4 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------	--------------------------------	----------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

Amortissements dérogatoires	166 241	36 496	-	202 737
TOTAL	166 241	36 496	-	202 737

- La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :
Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés à l'actif et amortis en dérogatoire selon les préconisations fiscales sur 5 ans.

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	166 241	36 496	-	202 737
Provisions pour risques	403 082	350 750	378 082	375 750
Provisions pour charges	3 126	-	-	3 126
TOTAL	572 450	387 246	378 082	581 613

2.4.1.1 Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision pour risques et charges lorsqu'une charge devra être supportée ultérieurement.

La charge n'est pas définie mais des événements survenus ou en cours la rendent probable et permettent d'en évaluer le montant.

Les provisions sont dotées en fonction de leur nature en charge d'exploitation, charge financière ou charge exceptionnelle.

Sauf exception, les reprises sont effectuées dans la même nature.

2.4.1.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

- Les provisions pour litiges sont constatées selon l'appréciation des risques avec les avocats de l'entreprise en charge des dossiers en cours à la clôture ; une provision de 25 000 € a été constatée au 31/12/2018, portée à 50 000 € au 31/12/2019.
- Les provisions pour garantie clients sont déterminées à partir de données statistiques sur le chiffre d'affaires comptabilisé des 12 derniers mois. Cette provision est estimée à 1,5% du CA mensuel « Vente de Produits » pondéré, dans la mesure où cette garantie est d'une durée d'un an. Le CA du

mois de janvier est ainsi retenu pour 1/12^{ème}, celui du mois de février pour 2/12^{ème}, et ainsi de suite. Elles s'élèvent à 322 767 € contre 375 132 € antérieurement.

- Les provisions pour pertes de changes sont constatées selon les dispositions légales à hauteur des écarts de conversion actif à la clôture. Elles s'élèvent à 2 983 € contre 2 950 € en 2018.
- Les provisions pour gros entretien sont déterminées à partir du programme de travaux d'entretien à réaliser sur les contrats « Global Service Evolution » (GSE). Elles sont nulles à la clôture.

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	25 000	25 000	-	50 000
Provisions pour garanties données aux clients	375 132	322 767	375 132	322 767
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	2 950	2 983	2 950	2 983
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	3 126	-	-	3 126
TOTAL	406 209	350 750	378 082	378 877

2.4.2 Précisions sur d'autres dettes

2.4.2.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 859
Emprunts et dettes financières divers	3 735
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 240 916
Dettes fiscales et sociales	4 401 162
Autres dettes	106 598
Total	6 767 270

2.4.2.2 Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

Envea comptabilisant les affaires à l'avancement, sont comptabilisés en produits constatés d'avance les sommes facturées sur des prestations ou fournitures restant à assurer, en particulier les acomptes à la commande.

Ecarts de conversion passif

- Ecart de conversion passif : 67 003 €

Ces montants concernent les postes suivants :

Immo. financières	Dettes financières	Fournisseurs	Clients	Total
	60 683	6 044	96	67 003

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	950 000	-	950 000	
	Prêts	13 170	13 170	-	
	Autres immobilisations financières	350 354	-	350 354	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	582 439	-	582 439	
	Autres créances clients	32 799 842	32 799 842	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	64 716	64 716	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 997	19 997	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	142 273	142 273	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	47 348	47 348	-
	Groupe et associés	211 552	211 552	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	299 132	299 132	-	
	Charges constatées d'avance	183 735	183 735	-	
TOTAL		35 664 559	33 781 766	1 882 793	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
------------------------------------	---

Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 592
--------------------------------------------	-------

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	3 736	3 736	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	6 794 874	1 089 012	1 089 012	-
Emprunts et dettes financières divers		1 761 253	1 290 689	470 564	-
Fournisseurs et comptes rattachés		5 649 421	5 649 421	-	-
Personnel et comptes rattachés		2 664 952	2 664 952	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 111 518	3 111 518	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	7 925	7 925	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	266 824	266 824	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	315 824	315 824	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		448	448	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		251 377	251 377	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		830 001	830 001	-	-
TOTAL		21 658 150	15 481 725	6 176 425	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
----------------------------------------	---

Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 317 410
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	10 825 704	35 140 867	45 966 571
- Biens	7 867 092	4 425 314	12 292 405
- Services			
Chiffre d'affaires net	18 692 795	39 566 181	58 258 976

2.6.2 Production immobilisée

La production immobilisée correspond à l'activation de matériels fabriqués par l'entreprise pour le parc interne pour 290 216 €.

2.6.3 Autres produits

Ecarts de change exploitation	145 809
Produits divers	6 617
Avantages sociaux et remboursements	137 842
Remboursements formation continue	74
Indemnités d'assurances	532
Produits sur exercices antérieurs	3 519
	303 083

2.6.4 Autres charges

Ecarts de change exploitation	61 479
Frais de brevets et licences	607 105
Jetons de présence	15 000
Pertes sur créances irrécouvrables	7 626
Charges diverses	396
Charges sur exercices antérieurs	4 599
	696 204

2.6.5 Personnel intérimaire

Les autres charges et services extérieurs intègrent un montant de 662 702 € relatifs à du personnel intérimaire. Ce montant s'élevait à 834 572 € pour l'année 2018.

2.6.6 Evaluations dérogatoires

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

2.6.7 Résultat financier

	Intérêts des participations et dividendes	Int. des emprunts et participation, escomptes	Intérêts et revenus des placements	Provisions	Change
Charges	26 666	26 783	7 115		39 827
Produits	1 780 858	5 465	68 712		8 338
Résultat	1 754 192	-81 318	61 597	0	-31 489
1 702 982					

2.6.8 Résultat exceptionnel

	Divers	Dot°Provisions Amort. et amort. dérogatoires	Cessions et rebut d'immobilisations	Subventions rapportées au résultat
Charges	101 549	36 496	210 951	
Produits	7 936		15 583	
Résultat	-93 63	-36 496	-195 368	
-325 477				

2.6.9 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	85 075 €	22 773 €
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	85 075 €	22 773 €

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		12 697 977	-325 476
Impôt au taux de :	28 et 31%	3 171 611	-100 898
Contribution additionnelle		75 210	
Crédits d'impôts		-793 688	
Participation des salariés		477 012	-
Résultat après impôts		9 767 832	-224 578

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

Les comptes sociaux incluent l'impôt en Allemagne et en Belgique.

3.1.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases	- Participation des salariés :	535 970
	- Organic (C3S) :	52 712
	- Effort construction :	48 550
	- Perte de change :	2 983
	- Forfait social sur AGA :	662 154
Taux d'imposition ⁽¹⁾		31
Créance d'impôt différé		403 734

⁽¹⁾ Taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.1.3 Autres informations spécifiques

- **Présentation des comptes fiscaux**

En raison de la présence de deux établissements à l'étranger, les comptes fiscaux ont été arrêtés en excluant les actifs et passifs, ainsi que l'activité de ce site. Les actifs et passifs correspondant sont retraités dans les comptes fiscaux sur les lignes « charges d'avance » et « produits d'avance ».

- **Crédits d'impôts :**

L'entreprise a comptabilisé en 2019 et 2018 les crédits d'impôts suivants :

	2019	2018
<i>Crédit d'impôt recherche</i>	793 688	896 774
<i>Crédit d'impôt mécénat</i>		11 076

3.1.4 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a été supprimé au 01 Janvier 2019, remplacé par une baisse des charges. En 2018, la CICE était comptabilisé en moins des charges sociales.

4 Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
ESA Hong Kong	<i>Avance permanente</i>	<i>Avance de 208 K€</i>	<i>Avance consentie en considération des particularités locales. Rémunération 2017 à 0,5%; non rémunéré en 2019.</i>

5 Rémunération des dirigeants

- Rémunérations, charges sociales comprises, allouées aux membres :
 - des organes d'administration : 456 480 €
 - des organes de direction : 893 615 €

6 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	N	N-1
Avals		
Cautionnements	1 446 843 € - - 349 719 968 INR	1 859 671 € 32 172 \$ - 349 799 473 INR
Garanties		
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	<i>Cf paragraphe ci-dessous</i>	
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

6.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

	Engagement hors charges	Charges	Total engagement
Cadres	596 129	268 258	864 387
Non cadres	330 302	123 863	454 165
Total	926 431	392 121	1 318 552

Notre entité ne provisionne pas les engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après : Les régimes existants et leurs principales caractéristiques dans notre entité sont les suivants :

- Un régime d'indemnités de départ à la retraite en application de la convention collective

Le montant de notre engagement total non provisionné s'élève à 1 318 552 € au 31/12/2019 contre 1 093 721 € au 31/12/2018.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- taux d'actualisation : 0,85 % / 1,90 %,
- taux d'augmentation annuel des salaires : 2% / 2%,
- Le taux de charges sociales retenues est de 45 % pour les cadres, 37,5 % pour les non cadres. Ces taux ont été revus sur la base des salaires 2019.
- Conditions de départ : à l'initiative du salarié.

Concernant la prise en compte du turnover, notre entité utilise le taux moyen de l'entreprise calculé sur les dernières années :

Le nombre de trimestres à cotiser est déterminé conformément à la loi Fillon en fonction de l'année de naissance du bénéficiaire.

Afin de faire face à ses obligations légales envers ses salariés partant à la retraite, Envea a souscrit en 2018 un contrat d'assurance IFC. Ce contrat a été abondé à hauteur de 500 000 € en 2018 (comptabilisé en charges externes). Ce contrat a pour objet de garantir, dans la limite de l'épargne constituée, le versement de prestations correspondant aux indemnités de fin de carrières dues aux salariés définies aux conditions particulières du contrat.

6.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				755 524	755 524
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs				406 391	406 391
• Dotation de l'exercice				172 638	172 638
TOTAL				579 029	579 029
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs				412 469	412 469
• Exercices				172 544	172 544
TOTAL				585 013	585 013
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	-	-	-	108 915	108 915
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	48 008	48 008
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	156 923	156 923
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus				1 354	1 354
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				2 443	2 443
• A plus de 5 ans					
TOTAL				3 797	3 797

Montant pris en charge dans l'exercice				171 952	171 952
----------------------------------------	--	--	--	---------	---------

6.3 Engagements pris en matière de location longue durée

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine (Contrats en cours)				851 815	851 815
Redevances payées : (*)					
• Cumuls exercices antérieurs				180 578	180 578
• Exercice				99 009	99 009
Total				279 587	279 587
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus				71 376	71 376
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				21 959	21 959
• A plus de 5 ans					
Total				93 336	93 336
Montant pris en charge dans l'exercice				109 419	109 419

(*) y compris contrats terminés en cours d'exercice

7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	<i>Personnel mis à disposition</i>
Cadres	101	
Employés et Techniciens	112	16
TOTAL	213	16

RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENVEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- dans les notes « Evénements principaux » et « Capitaux propres » de l'annexe des comptes annuels concernant l'augmentation de capital ;
- dans la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la marche des affaires de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- les notes 2.1.4.2 et 2.1.4.3 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note 2.1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux filiales et participations ;
- la note 2.2.1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks ;
- les notes 2.2.4 et 2.4.2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des affaires à l'avancement ;
- la note 2.1.4.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de recherche et développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs :

- à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 2.4.1.2 alinéa 2 de l'annexe ;
- aux charges inhérentes aux plans d'attribution d'actions gratuites telles que décrites dans la note 2.3.3.1 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 21 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux actionnaires appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

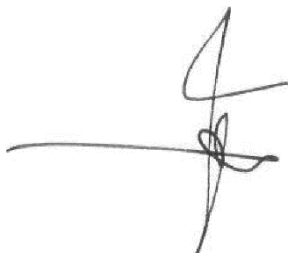
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Créteil, le 21 Avril 2020

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Convention de location de locaux commerciaux

Concerne : la SCI BOIS PRIEUR dont votre Président, Monsieur François GOURDON est le gérant.

Autorisation du conseil d'administration : 29 octobre 2015.

Examen annuel des conventions par le conseil d'administration : 21 Octobre 2019.

ENVEA a signé un bail commercial avec la SCI BOIS PRIEUR pour des locaux situés au 111 boulevard Robespierre et 35/37 rue Jean Bouin à Poissy le 26 octobre 2006, pour une durée de neuf ans.

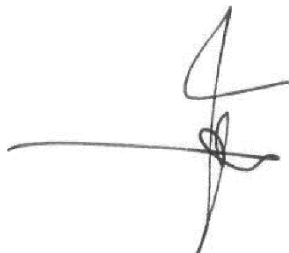
Par avenant du 19 octobre 2015, le bail a été renouvelé pour une durée de neuf ans à compter du 26 octobre 2015. Le nouveau loyer a été fixé à 498.000 € HT par an et le dépôt de garantie ajusté en conséquence.

Il est rappelé que le renouvellement de ce bail est justifié par la volonté de la Société de ne pas déménager ses locaux et par l'existence de locaux contigus appartenant à la Société dont l'aménagement et la rénovation sont programmés.

Le loyer total pour 2019 s'est élevé à 525.279,00 euros HT et le dépôt de garantie était de 131.319,87 euros au 31 décembre 2019.

Fait à Paris et Créteil, le 21 Avril 2020

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE
COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX
PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

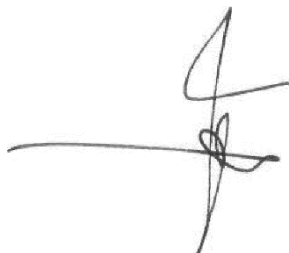
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1.823.160 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris et Créteil, le 21 Avril 2020

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN